

AVENIRS

LE DEVOIR, LE MARDI 9 JUIN 1998

ÉDUCATION

Écrire en prison

L'idée de cette chronique a germé il y a huit mois. Elle s'est enrichie grâce à deux écrivains, Annie Leclerc et Bruno Roy, généreux de leur parole, de leur écriture et de leur temps.

En octobre dernier, à Montréal, nous étions sept réunis autour d'un repas pour parler d'éducation: c'est là que j'ai rencontré Annie Leclerc. Son ouvrage *Parole de femme* (Grasset, 1974) m'avait, à l'époque, tourné la tête jusqu'au moment même où, pour les jeunes universitaires, il devenait possible d'allier ambitions, études, vie amoureuse, vie intellectuelle et vie professionnelle. Annie Leclerc nous rappelait la réalité, de façon crue: «Ce que je sais, c'est qu'il ne suffit pas d'inventer de nouvelles valeurs pour compromettre celles du maître.»

Notre conversation de voisines de table s'est engagée sur l'action présente: Annie Leclerc, la professeure de philosophie, réalise, depuis dix ans, des ateliers d'écriture dans un milieu carcéral. Toutes les deux désireuses d'en parler, nous avons convenu d'une interview, un mois et demi plus tard, chez elle, à Paris.

Je me suis rappelé que Bruno Roy rencontrait des détenus de Laval dans le cadre d'ateliers d'écriture; je l'ai croisé au Salon du Livre de Montréal, lui ai parlé de mon projet de chronique. Enthousiasme là aussi.

Les deux auteurs m'ont remis des textes magnifiques et accordés des entretiens émouvants qu'il est impossible de condenser dans une seule chronique. Il faudrait un autre espace pour qu'ils puissent nous livrer davantage les émotions et les réalités reliées à la découverte de l'écriture par des détenus, et pour que d'autres — auteurs, comédiens, artistes, stagiaires, éducateurs, thérapeutes, aumôniers et pourquoi pas flics et pions — apportent des témoignages écrits de ce lieu de pouvoir et de dépendance extrêmes qu'est la prison.

Annie Leclerc a d'abord proposé à quelques détenus de la prison parisienne La Santé des thèmes d'évasion qu'ils rédigeaient durant les ateliers: «Je me disais: quand on est un prisonnier, on a envie d'écrire sur les fleurs, la mer, la nature. On a besoin de s'envoler quoi!» Elle a découvert plusieurs choses: «D'abord qu'écrire, c'est une activité solitaire et silencieuse et que c'était bête de passer autant de moments ensemble — des gens qui ont envie de parler, de discuter — à se retrouver chacun de son côté pour écrire.» Les détenus ont par la suite rédigé dans leur cellule et quand ils se retrouvaient ensemble, tous les textes étaient lus par leurs auteurs pour «qu'on puisse parler de la façon de chacun de l'aborder». Quant aux thèmes, il fallait que ce soit «des sujets graves et qui les concernaient [parce que] ce dont chacun a besoin, c'est d'entrer dans son réel.»

Les moments les plus réussis et les écrits les plus importants ont porté sur la délinquance, la justice, la liberté, l'enfermement, la surveillance, l'école: «Les écrits autour de l'école ont été les plus passionnants. Pourquoi? Parce que la plupart des délinquants — mais vraiment des délinquants — sont des enfants qui ont raté l'école. Alors ça ne veut pas dire que tous les enfants qui ont manqué l'école vont se retrouver délinquants, mais ce que je sais, c'est que rater l'école, c'est vraiment un risque de délinquance.»

Annie Leclerc a constaté que dans un groupe de dix, il y en a souvent huit qui, dans leurs souvenirs d'école, racontent des histoires de souffrance, d'échec, de haine de l'école. «On n'a pas idée ce qu'un enfant qui ne marche pas à l'école souffre.»

Les détenus ont cru Annie Leclerc: s'ils avaient raté l'école, ils n'étaient pas pour autant des idiots. Elle les a aussi rassurés en ne portant pas attention aux fautes d'orthographe et de syntaxe: «D'ailleurs, les textes, on va les lire. Ça s'entend.» Chacun a alors travaillé sur soi. «On a fait un travail de réflexion.»

Bruno Roy est venu à l'écriture après avoir découvert la poésie de Gaston Miron et il nous en parle merveilleusement bien dans *Possibles* (Hiver 1997). Coauteur de la miniserie *Les Orphelins de Duplessis* (1997) et auteur du récent roman *XYZ* (édité par Les Calepins de Julien) (voir la critique dans *Le Devoir* du 30 mai), il nous permet, par son récit émouvant, de découvrir la souffrance d'enfants aliénés à cause d'une société écrasée par les convenances sociales et religieuses.

Pour une deuxième année consécutive, dans le cadre de la Journée mondiale du livre, Bruno Roy a rencontré des détenus; ils ont vibré à son témoignage «de l'enfant interné dans un asile à l'écrivain que je suis devenu». Puis il leur a confié: «Les mots m'ont aidé à assumer ma propre histoire d'ancien "interné".» La confiance installée, il a proposé aux détenus d'écrire une seule phrase qui devait contenir les quatre mots suivants: «nu, songe, origine et armoire.»

L'exercice apprend aux participants que les mots que l'on choisit «possèdent déjà leur sens "affectif" avant même qu'on les utilise. S'écrivant ou se disant, les mots révèlent aussi leur propre puissance.» C'est pour eux une révélation: «Si peu de mots et tant de signification.»

Bruno Roy conclut: «L'exercice ne les confronte pas à un code, à un savoir, à une compétence. Il n'y a ni perdant ni gagnant, ni honte ni compétition. De retour dans leur cellule, l'exercice devient une fenêtre ouverte d'où entre déjà, depuis la rencontre — je l'espère bien — un peu de soleil...»

Bien que les deux démarches soient différentes, elles démontrent la souffrance, certes, mais aussi l'espoir. Elles me rappellent la gouache de Magritte, *Le Thérapeute*.

Louise Julien est professeure titulaire au département des sciences de l'éducation de l'UQAM.



Louise Julien

André Ségal

La pédagogie est un art

Une carrière sous le signe de l'amour de l'enseignement pour un homme d'histoire

André Ségal adore enseigner. Après 29 ans de carrière comme professeur au département d'histoire de l'Université Laval, deux prix — un de «son» université et l'autre de la compagnie 3M — sont venus souligner son grand talent de pédagogue, universellement reconnu à l'extérieur du «plat campus» (c'est-à-dire l'Université Laval; en passant, Ségal, lui, est originaire du «plat pays»). Des prix qui soulignent aussi son parti pris, de plus en plus rare dans une université qui sélectionne selon la règle du *publish or perish*: priorité à l'enseignement. Conversation sur la pédagogie avec un homme d'expérience.

ANTOINE ROBITAILLE
LE DEVOIR

Dire qu'André Ségal n'est pas un chercheur serait complètement faux. Spécialiste du Moyen-Âge et «maniaque» de la nouvelle histoire (perspective qui visait à intégrer la vie quotidienne, les mentalités et une certaine dose de relativisme dans les recherches historiques), il s'est employé, dans le dernier droit de sa carrière (il est maintenant à la retraite), à développer le champ de la communication de l'histoire, fouillant ce domaine et ouvrant de nouvelles avenues. Il a même fondé une maîtrise en cette matière.

D'ailleurs, il refuse la dichotomie très claire, établie par certains, entre chercheurs et professeurs. «J'ai souvent entendu des étudiants dire que les grands chercheurs ne sont pas de bons enseignants. C'est absolument faux! Le vrai professeur d'université, c'est celui qui combine les deux.» Certes, mais de son propre avis, les deux buts souvent se contredisent. «Être disponible pour les étudiants peut distraire des projets de recherche. À l'inverse, consacrer tout son temps aux recherches peut empêcher certains professeurs de se consacrer convenablement à leurs cours.»

Le drame est criant ces années-ci, où les critères pour l'embauche des professeurs, à l'université,

pour la permanence et la titularisation, correspondent à la logique du *publish or perish*. L'expression, qui vient des États-Unis, illustre une doctrine implacable où l'obsession se résume à trois mots: publier, publier, publier. Des articles, des livres, etc., pour faire gonfler son curriculum vita.

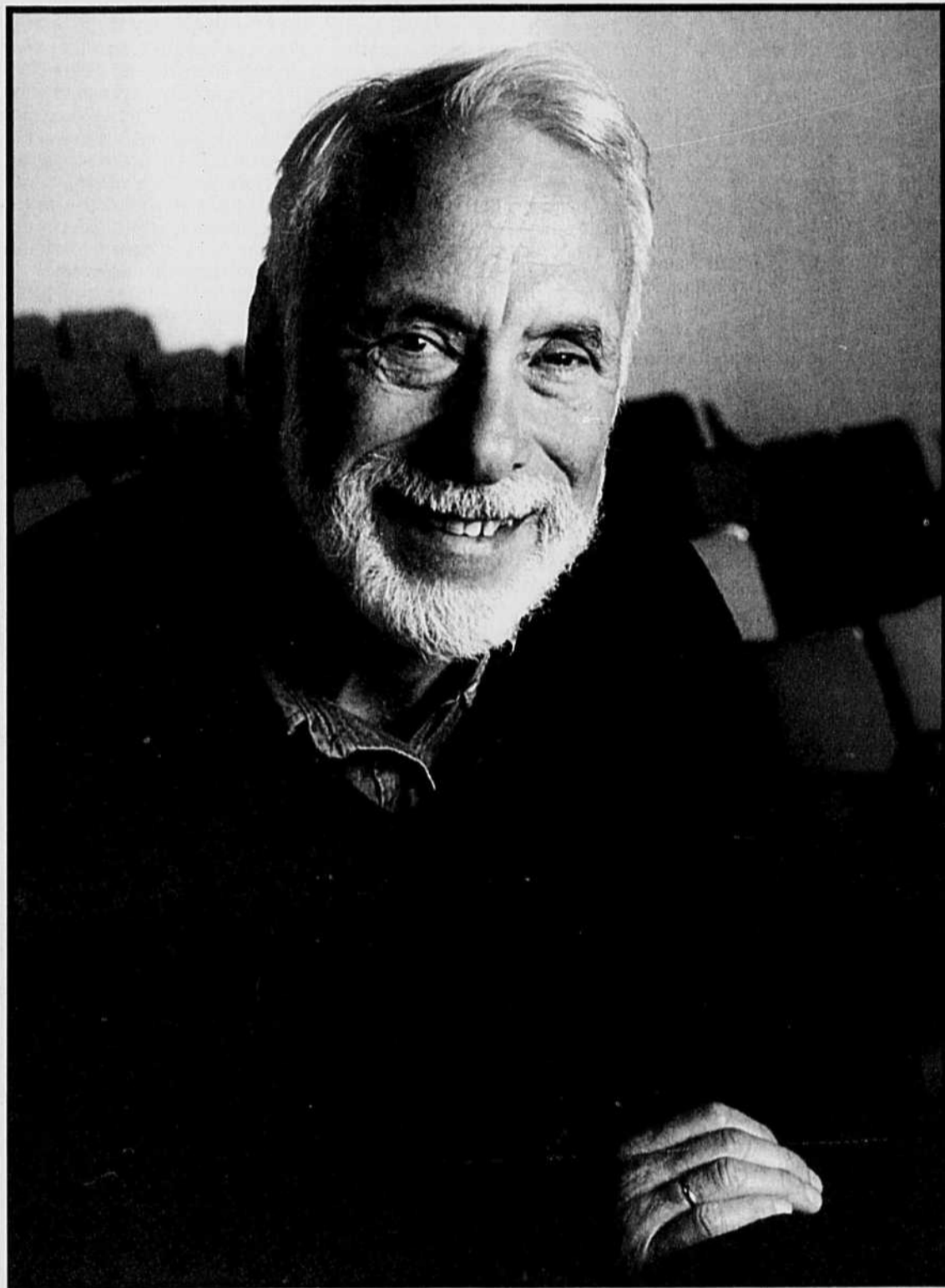
Caricature, certes. Mais pour plusieurs, dont André Ségal lui-même, le Prix d'excellence en enseignement, décerné pour la première fois par l'Université Laval, est un signe que cette institution, comme d'autres, constate l'importance

de valoriser les professeurs qui, en son sein, s'investissent peut-être davantage que d'autres dans l'enseignement. «Mais il faudrait faire plus que de donner un prix», suggère-t-il au passage.

Accent sur la pédagogie? Est-ce à dire qu'il faudrait s'inspirer, à l'université, du courant de psychopédagogie dominant les sciences de l'éducation; courant que l'on a accusé de donner dans le tout-pédagogique, ces dernières années, parfois au détriment de la culture? André Ségal ne le croit certainement pas. Lui qui, auprès des étudiants, a toujours eu l'exigence pour marque de commerce, se montre très critique du courant mentionné plus haut. «Il ne faut pas faire de la pédagogie une technique», dit-il d'abord. Selon lui, dans la formation des enseignants qui se destinent au secondaire, la situation a été, pendant plusieurs années, «catastrophique».

«Il est absolument indispensable que les professeurs prennent des cours de pédagogie. Mais à mes yeux, elle doit rester secondaire. Il est plus important encore que les adolescents aient devant eux une personne qui soit solidement construite, qui ait un savoir, une culture.» Sinon? «Sinon, on risque de créer du vide à partir du vide. Vous savez, enseigner à apprendre, c'est très beau. Il faut aussi enseigner à penser, à chercher. Mais tout ça ne se fait pas dans le vide, ça se fait sur une matière donnée. Ça se fait sur une masse d'informations qu'il faut traiter, digérer, travailler.»

Il en profite pour lancer une petite flèche aux tenants, à l'université, du tout-à-la-recherche: «La responsabilité d'enseigner à des adolescents de secondaire



RENÉE MÉTHOT UNIVERSITÉ LAVAL

André Ségal: «Il est indispensable que les professeurs prennent des cours de pédagogie. Mais à mes yeux, elle doit rester secondaire. Il est plus important que les adolescents aient devant eux une personne qui soit solidement construite, qui ait un savoir, une culture.»

3, 4 ou 5, de les former pour la vie, de structurer leur esprit, est infiniment plus grave que la responsabilité de la recherche.»

Bref, si l'université a un déficit de pédagogie, mais une situation un peu inverse qui prévaudrait au secondaire, «où l'on a longtemps fait enseigner n'importe quoi à n'importe qui».

Au reste, développer sa culture ne fait pas automatiquement de quelqu'un un bon pédagogue. «La pédagogie, ce n'est pas l'art de bien parler. Ce n'est pas parce qu'on présente un discours animé, structuré, qu'on est pédagogue. Il faut aussi bien faire travailler les étudiants.» Or, si l'on s'inspire du parcours d'André Ségal, «c'est dans la pratique», avec les étudiants, et donc souvent en dehors des cercles d'historiens, qu'on doit cultiver ses qualités de pédagogue. Trois exemples lui viennent en tête lorsqu'il revient sur son expérience.

■ D'abord, l'enseignement à distance. (Vous avez peut-être déjà aperçu son visage à la télévision, sur un des canaux universitaires où il donnait ses cours «Origines de l'Occident».) On aurait pu se demander comment lui, qui dit tant aimer être auprès des étudiants, a pu apprécier son expérience d'enseignant à distance.

«Préparer un cours à distance vous oblige à vous mettre très profondément dans la peau de l'étudiant. Il faut produire les outils qui vont lui permettre de cheminer tout seul pendant 135 heures. Il faut l'imaginer passant par toutes les étapes de l'apprentissage. Et ça, c'est un effort qui m'a été extrêmement profitable.» Selon Ségal, l'expérience de l'enseignement réel est alors décentée, raffinée. Sans elle, il doute qu'on puisse bien enseigner à distance. «Et inversement, répond-il. Je me suis servi de mon expérience de profes-

seur à distance dans mes cours à l'université. Ça m'a fait faire des progrès importants. J'y ai développé des outils qui permettaient aux étudiants de s'autoforger. On pouvait donc aller plus loin.»

■ Autre expérience concrète: sa participation aux défiantes Médiévales de Québec, pour qui il a été l'un des experts officiels. «Ces fêtes ont été pour moi un laboratoire extraordinaire. Elles étaient complètement folles — et pourquoi pas — mais elles permettaient en même temps, avec le plaisir, d'introduire des possibilités uniques de culture historique.» Et pour une cinquantaine de ses historiens-étudiants, dont il était en quelque sorte le tuteur, la possibilité «de faire un superbe apprentissage de communication historique» en se faisant «professeurs publics» (et costumés), sur le terrain, répondant aux questions des festivaliers.

■ Enfin, il dit avoir profité de l'expérience concrète de ses collègues, mais surtout de son épouse, Monique Delaune, de qui il dit avoir beaucoup appris. Elle qui «a enseigné avec passion toute sa vie le français, l'histoire et les civilisations anciennes au collégial, méritait peut-être bien plus que moi ces prix», dit-il.

«Être sensible», «homme attachant», «croyant au potentiel de ses étudiants», «poussant aux dépassements», «déterminé à transmettre des connaissances»... les témoignages élogieux à propos d'André Ségal ont plu ces derniers mois (lire par exemple l'article de Diane Dontigny, dans le magazine *Contact* de l'Université Laval, livraison de l'hiver 1998, p.8). Ils nous apprennent une dernière chose essentielle: la pédagogie n'est pas une technique, c'est un art qui ne peut faire l'économie des aspects affectifs de la relation entre le maître, le mentor, et ses étudiants.

Publié les samedis 13 et 20 juin 1998

SPÉCIAL

Lectures
D'été

LE DEVOIR

LE DEVOIR

ÉCONOMIE

Grève au Casino

Les parties cherchent un terrain d'entente

FRANÇOIS NORMAND
LE DEVOIR

Pour la première fois depuis la fermeture du Casino de Montréal, mercredi dernier, les parties syndicales et patronales se rencontrent hier pour tenter de trouver un terrain d'entente.

La conciliatrice Claire Tremblay — mandatée depuis un mois par le ministère du Travail, à la demande de la partie patronale, pour aider les parties à s'entendre — a convoqué à 16 h hier une rencontre entre le syndicat représentant les 1800 employés en grève et la direction de Loto-Québec.

À l'heure de mettre sous presse, les pourparlers entre patrons et employés se poursuivaient toujours.

Les négociations achoppent toujours sur la question salariale et la sous-traitance. L'aspect normatif serait cependant presque entièrement réglé.

Les employés de la restauration, de la sécurité, et de l'unité générale de casino revendiquent la parité de leur conditions de travail avec les employés de loteries de Loto-Québec, pour les primes de soir, de nuit, de fin de semaine et pour les jours fériés.

Ces modifications feraient augmenter la masse salariale (35 millions) des 1800 employés d'environ trois millions de dollars par année, selon le syndicat.

Ce dernier réclame également que l'employeur considère les pourboires comme faisant partie du salaire réel pour le calcul des vacances, des jours fériés et de maladie, de l'assurance collective.

Pas du même avis

De son côté, Loto-Québec ne partage pas l'évaluation du syndicat. Selon l'employeur, la somme des revendications des employés (salaires et avantages sociaux) ferait augmenter la masse salariale de 20 à 25 % (de 7 à 9 millions) sur trois ans.

Le gouvernement du Québec perd 500 000 \$ en revenus nets pour chaque journée de fermeture du Casino de Montréal.

Cette fermeture du Casino de Montréal est la deuxième depuis 1993. À l'été 1995, les employés avaient fait une grève pour améliorer leurs conditions de travail. L'arrêt de travail avait duré sept semaines.

En août 1995, les employés avaient dû mettre fin à la grève. À la demande de Loto-Québec, le ministère du Travail avait nommé un arbitre avec le pouvoir d'imposer le retour au travail des employés et de produire une première convention collective.

Le 31 mai 1996, l'arbitre Denis Tremblay présentait la première convention collective liant l'employeur et le syndicat.

Naissance du quatrième groupe bancaire américain

Norwest et Wells Fargo fusionneront

La fusion se fait par échange d'actions pour une valeur de 34 milliards de dollars américains.

AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington (AFP) — Une nouvelle fusion bancaire aux États-Unis va lier le groupe renommé Wells Fargo (Californie) à Norwest, une importante banque du Midwest, pour former le 4e groupe bancaire américain par sa capitalisation, ont annoncé les deux banques dans un communiqué hier.

La fusion se fait par échange d'actions pour une valeur de 34 milliards de dollars américains. Cette transaction fait suite à d'autres mariages de géants annoncés le mois dernier: Travelers and Citicorp pour 70 milliards ainsi que NationsBank avec BankAmerica pour 60 milliards.

La nouvelle entité conservera le

nom réputé de Wells Fargo et Norwest abandonne son siège à Minneapolis pour placer le siège de la nouvelle compagnie bancaire à San Francisco. Wells Fargo a été créée en 1852 en Californie du temps de la ruée vers l'or par Henry Wells et William Fargo, qui exploiterent aussi des services de courrier et de diligences.

Les actifs du nouveau groupe se montent à 191 milliards, soit au 7e rang des groupes bancaires américaines. De la somme, 96,1 milliards sont apportés par Norwest et 94,8 milliards par Wells Fargo. La capitalisation boursière des deux entités atteint 62 milliards de dollars, au 4e rang dans le secteur des groupe financiers américains.

Le groupe compte un total de 90 000 employés. Il n'y a pas de sup-

pressions d'emplois annoncées mais le transfert du siège à San Francisco devrait concerner 2000 salariés.

Le directeur général de Norwest, Richard Kovacevich, deviendra le directeur général de la nouvelle banque, tandis que le directeur général de Wells Fargo, Paul Hazen, sera son président, selon le communiqué.

«À partir du moment où la nouvelle organisation aura 54 milliards de dollars de dépôts en Californie et seulement 13 milliards de dépôts dans le Minnesota, cela paraît logique que son siège se trouve près de la plus grande concentration de clients», a souligné M. Kovacevich en faisant allusion au choix de San Francisco pour établir le siège.

Premier groupe sur Internet

Avec 20 millions de clients et 5777 agences dans les 50 États ainsi que des représentations au Canada, aux Caraïbes et en Amérique latine, la nouvelle banque Wells Fargo and Company fait aussi figure de premier groupe bancaire sur Internet aux États-Unis.

«Nous pensons que ce partenariat offre des occasions fantastiques aux clients, aux employés et aux actionnaires», a déclaré le futur président du groupe fusionné. «Cette fusion entre égaux va offrir ensemble deux compagnies très performantes avec des affaires, des produits, de la technologie et des clientèles complémentaires», a affirmé de son côté M. Kovacevich.

Selon l'IATA

Les bénéficiaires des lignes aériennes vont chuter en 1998

En 1997, les lignes aériennes ont enregistré un bénéfice net de cinq milliards

ALLAN SWIFT
PRESSE CANADIENNE

Sous le coup de la crise économique asiatique, les transporteurs aériens devraient voir leurs bénéfices chuter à 3,9 milliards US, en 1998, selon le directeur général de l'Association internationale du transport aérien (IATA), Pierre Jeannot.

Le trafic aérien va néanmoins continuer de croître au cours de l'année, de 5 %, et les revenus combinés des 258 membres de l'association devraient augmenter de 2,6 % pour atteindre 151,5 milliards US, a-t-il précisé hier à Montréal, où l'IATA a son siège social.

Lors de l'assemblée annuelle de l'IATA, M. Jeannot a avancé que les bénéficiaires des sociétés aériennes chuteraient probablement de 1,1 milliard parce que la capacité de leurs flottes — le nombre des sièges disponibles — va progresser de 6 %, soit davantage que la demande.

En 1997, les lignes aériennes ont enregistré un bénéfice net de cinq milliards en vertu de revenus ayant atteint 145,7 milliards, et ce, même si le prix des billets a diminué, une situation qui, selon le dirigeant de l'IATA, a profité tant aux compagnies qu'à leurs clients.

M. Jeannot a précisé que l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud s'étaient révélées les zones les plus rentables pour les lignes aériennes, suivies de l'Europe. Quant aux trans-

porteurs asiatiques, leur performance financière collective s'est probablement avérée la pire jamais enregistrée, a-t-il ajouté.

M. Jeannot a enfin estimé que les compagnies aériennes d'Asie, parmi lesquelles on compte Cathay Pacific, Hong Kong Dragon Airlines et Malaysia Airline, devront réagir le plus rapidement possible en retirant de la circulation les appareils les plus âgés, tout en réglant d'autres problèmes jusque-là camouflés par des années de forte croissance.

Le défi du bogue de l'an 2000

Par ailleurs, en plus des effets de la crise économique sévissant en Asie, le bogue de l'an 2000 constitue le plus important défi auquel devront faire face les compagnies aériennes du monde entier. Ces dernières ont d'ailleurs prévu de consacrer quelque 1,6 milliard à ce problème informatique, a indiqué le directeur général de l'IATA, précisant que celle-ci avait quant à elle déjà lancé un programme devant faire en sorte que les aéroports soient également prêts à y faire face.

En effet, l'IATA a formé une équipe qui se rendra dans les 2000 plus importants aéroports au monde afin que leurs dirigeants prennent conscience du problème, et de leur venir en aide, a expliqué Kevin Dobby, responsable de l'association à qui a été confié ce programme, doté d'un budget de 20 millions.

Législation environnementale aux États-Unis

Honda et Ford sont mises à l'amende

ASSOCIATED PRESS

Washington) — Honda et Ford devront débourser des millions de dollars pour ne s'être pas conformés à la législation environnementale américaine.

L'administration américaine réclame au constructeur japonais Honda une amende de 17,1 millions US pour ne pas avoir respecté des normes antipollution sur 1,6 million d'automobiles, selon des sources gouvernementales. Selon ces sources, qui s'exprimaient hier sous couvert de l'anonymat, Honda a accepté par un commun accord de payer 12,6 millions US de dommages civils, la peine la plus lourde jamais infligée en vertu du Clean Air Act, la loi américaine sur la qualité de l'air. Le constructeur japonais a également accepté de verser 4,5 millions US pour la mise en place de divers projets concernant l'environnement.

Les accusations portées contre Honda impliquaient les modèles Civic de 1995, ainsi que les modèles Accord, Civic, Prelude, Odyssey et Accura de 1996 et 1997. Il était re-

proché au constructeur japonais d'avoir débranché sur ces modèles un équipement de contrôle antipollution. Honda offrira aussi aux propriétaires des voitures concernées l'équivalent de 250 millions US de mises au point gratuites et de prolongement de garanties.

Rappel de 45 000 fourgonnettes

Par ailleurs, le département de la Justice et l'Agence de protection de l'environnement ont également convenu avec Ford du rappel de 45 000 fourgonnettes Econoline qui enfreignaient les normes en matière d'émissions. Ford a déjà corrigé sur 15 000 véhicules la cause des infractions reprochées, a indiqué l'APÉ.

Dans le cadre de cette entente de 7,8 millions US, Ford a accepté de payer une amende de 2,5 millions US et de verser 5,3 millions US à des programmes environnementaux.

Selon l'administration américaine, Ford avait illégalement doté ses Econoline d'un dispositif qui réduisait la consommation d'essence, mais augmentait les émissions toxiques à haute vitesse.

Le pétrole à rabais favorise les fusions

Calgary (PC) — Lorsque les temps sont durs, mieux vaut magasiner. C'est un peu l'esprit qui règne dans l'industrie canadienne du pétrole et du gaz naturel, où une baisse du prix du pétrole a transformé certaines grandes compagnies en proies faciles à acquérir.

«Historiquement, il est possible de réduire le prix d'acquisition en effectuant l'achat lorsque le produit n'est pas trop demandé», a déclaré hier le président de Renaissance Energy, Clayton Woitas, au moment d'annoncer la reprise amicale, au coût de 1,1 milliard, de la firme Pinnacle Resources, établie à Calgary. «Le pétrole n'est pas très demandé actuellement, et deux tiers des actifs de Pinnacle sont du pétrole», a ajouté M. Woitas.

M. Woitas a affirmé qu'aucune des deux parties ne sortirait perdante de cette transaction. Pinnacle semble

être d'accord: le conseil d'administration a fortement recommandé aux actionnaires d'accepter l'offre de deux tiers d'une action de Renaissance pour chaque action de Pinnacle.

La rachat est dans «le meilleur intérêt de nos actionnaires, des employés et des autres parties prenantes», a affirmé le président de Pinnacle, Matthew Brister.

Il y a toutefois un risque. Le prix des actions de Renaissance a perdu 1,80 \$ pour tomber à 23,60 \$, hier à la Bourse de Toronto, en grande partie à cause de la dette de 1,4 milliard dont héritera l'entreprise si la transaction est approuvée.

Il s'agit de la deuxième grosse transaction en dix jours en Alberta. Le 29 mai dernier, le géant américain USX-Marathon a offert 1,03 milliard US pour acquérir Tarragon Oil and Gas de Calgary.

Noranda: oui aux mises à pied

Les membres du Syndicat des Métallurgistes (FTQ) représentant les employés de Noranda de l'Est de Montréal ont entériné hier dans une proportion de 81 % la nouvelle convention collective. Ils ont dit oui à l'enjeu de cette négociation, qui portait sur la sécurité d'emploi, mais ont dit accepter les compressions touchant 124 postes.

«Nous avons fait des percées majeures qui ont rassuré nos gens compte tenu du projet de modernisation de 124 millions de la compagnie», a soutenu Yves Meunier, président du syndicat. «La compagnie prévoit devoir couper 120 tâches à cause des changements technologiques reliés à son projet de modernisation. Mais elle prévoit également créer 38 nouvelles tâches.»

Mauvais crédit photo

Les photographies qui accompagnaient, samedi, en page C 1, l'entrevue avec le président et chef de la direction de BCE, Jean Monty, ne sont pas de Jacques Nadeau, comme nous l'avons publié par erreur, mais de Julien Saucier.

EN BREF

SNC-Lavalin à Singapour

Vancouver (PC) — SNC-Lavalin Vancouver s'est engagé, par l'entremise de SNC-Lavalin (China) Engineering, dans une coentreprise avec Bestbuild Development, de Singapour, pour réaliser un projet résidentiel comprenant douze édifices de 18 étages et destiné aux familles à revenus moyens de la cité-État. Ce projet de 140 millions s'inscrit dans le cadre d'un programme de travaux publics mené par le gouvernement de Singapour. Les travaux sont déjà commencés et devraient être terminés à la fin de l'an 2000. SNC-Lavalin (China) Engineering est une firme britannique-columbiaise codétenue par la firme québécoise SNC-Lavalin et la société chinoise Fushun Xinhua.

Mitec agrandira

(Le Devoir) — Le vice-premier ministre Bernard Landry s'est réjoui de la décision de Mitec Telecom d'accroître de 72 % ses capacités de production à Pointe-Claire. Le gouvernement du Québec accordera une aide financière n'excédant pas 1,6 million pour ce projet d'expansion, qui nécessitera des investissements en immobilisations de 15 millions, et qui permettra, sur cinq ans, la création de 125 emplois et le maintien des 163 emplois existants. Créée en 1972, Mitec Telecom est un fabricant de composants pour l'industrie des communications sans fil. Son projet comprend la relocalisation et l'expansion de son usine et de son laboratoire de recherche à Pointe-Claire.

Bogue de l'an 2000: peut-être 600 milliards

Munich (AFP) — Les problèmes liés à l'adaptation des programmes informatiques au passage du 31 décembre 1999 au 1^{er} janvier 2000 sont largement sous-estimés par les entreprises et peuvent occasionner des dommages pouvant aller jusqu'à 600 milliards de dollars, estime le groupe d'assurances allemand Allianz. À l'occasion d'un colloque à Munich, Allianz a souligné que l'insuffisante préparation des entreprises à cette situation pouvait provoquer des pannes graves en série, telles que destruction de données, arrêt de la production ou de systèmes de surveillance, y compris militaires. D'après Allianz, seulement 10 % de ces risques sont aujourd'hui couverts par des assurances.

Plainte contre Intel

Washington (AFP) — Après Microsoft le gouvernement américain a déposé plainte contre Intel, le numéro mondial des microprocesseurs, pour «violation de la loi antitrust», a annoncé hier l'agence fédérale chargée de la réglementation du commerce (FTC). Les quatre commissaires qui chapeautent l'agence ont suivi les recommandations d'un rapport d'enquête qui leur a été remis vendredi. Selon des sources proches de la FTC, l'agence accuse Intel de retenir des informations techniques essentielles sur ses puces électroniques vis-à-vis des constructeurs d'ordinateurs avec lesquels il est en litige. Sans ces données, les fabricants ne peuvent pas mettre au point de nouveaux ordinateurs tirant parti des spécificités des microprocesseurs. Les processeurs du groupe de Santa Clara constituent le cerveau de quelque 85 % des micro-ordinateurs dans le monde.

Capacité en hausse

(PC) — Pour un neuvième trimestre consécutif, le taux d'utilisation de la capacité industrielle a augmenté lors des trois premiers mois de 1998, grimpa de 0,3 % pour s'établir à 86 %, et se rapprochant toujours du sommet de 86,8 % observé lors de l'expansion économique de 1988, a révélé hier Statistique Canada. Cet accroissement de production est attribuable, entre autres, à l'augmentation des exportations et des dépenses des consommateurs, ainsi qu'à l'accumulation des stocks des entreprises.

Call-Net modifie son offre

(Le Devoir) — Call-Net a repoussé la date d'expiration de son offre d'acquisition sur la totalité des actions ordinaires et des actions de catégorie A sans droit de vote de Fonorola. L'offre, qui expirait auparavant le 8 juin à minuit heure locale, expire désormais le jeudi 18 juin 1998 à minuit, heure locale. «Call-Net a modifié son offre afin que les actionnaires dont les actions sont obligatoirement acquises puissent bénéficier des mêmes options de paiement que celles disponibles en vertu des conditions de l'offre», a souligné Call-Net.

Club 402-HOMME



IMPERMÉABLES
LÉGERS
importés d'Italie

Régulier 780 \$
Soldés 295 \$

1118, rue Sainte-Catherine O.,
Bureau 200
Montréal (Québec) H3B 1H5
tél.: 861-3636
Du lundi au vendredi
De 9 h 30 à 18 h
Samedi de 10 h à 16 h

DIRECTEUR/DIRECTRICE ARTISTIQUE

Le Devoir est à la recherche d'un(e)
directeur/directrice artistique

Description du poste:

Sous l'autorité du directeur de l'information, le directeur/la directrice artistique supervise la présentation quotidienne du journal et de ses cahiers spéciaux, encadre le travail graphique des pupitreurs et contribue à leur formation au plan graphique. Il réalise également des travaux graphiques et veille au respect de la grille graphique du journal.

Qualifications requises:

La personne recherchée sera familière avec les exigences de la production d'un journal quotidien, connaîtra le milieu de l'information et ses exigences, possèdera des connaissances et une pratique étendues en infographie et en design graphique par ordinateur, aura de l'imagination, sera capable de travailler en équipe et aura des qualités artistiques et pédagogiques.

Rémunération:

Selon les échelles en vigueur pour les cadres de la rédaction. Les personnes intéressées feront parvenir un dossier de candidature comportant un curriculum vitae et un portfolio de leurs réalisations au plus tard le 17 juin 1998 à l'adresse suivante:

Monsieur Bernard Descôteaux
Rédacteur en chef
Le Devoir
2050, rue de Bleury, 9^e étage
Montréal H3A 3M9

ÉCONOMIE

Les vols au départ de Toronto et Montréal annulés jusqu'au 12 juin

Air France: le conflit tourne à l'épreuve de force

ALAIN NAVARRO
AGENCE FRANCE-PRESSE

Paris — Le conflit à Air France a tourné hier, à deux jours du début de la coupe du monde de football, à la grande épreuve de force entre les pilotes en grève et la direction soutenue par le gouvernement de gauche.

Devant l'impasse, Air France a annoncé hier l'annulation de ses vols quotidiens au départ de Toronto et de Montréal jusqu'au 12 juin. Le transporteur précise également que des perturbations sont à prévoir pour le prochain week-end.

La direction d'Air France, la huitième compagnie aérienne en importance au monde, doit prendre demain ou jeudi des décisions sans doute cruciales dans ce conflit. Fort du soutien du premier ministre Lionel Jospin, le PDG d'Air France, Jean-Cyril Spinetta, menace ainsi d'imposer un plan de gel des salaires des 3200 pilotes, qui sont mieux payés que les pilotes de la concurrence.

Le principal syndicat des pilotes, le SNPL, s'est déclaré déterminé à aller «jusqu'au bout» et a mis en garde la

direction de la compagnie publique contre une décision avalisant une nouvelle donne salariale. La «fracture sera irréversible» avec les pilotes si M. Spinetta tente de leur imposer une nouvelle grille salariale, a indiqué hier le porte-parole du SNPL, Christian Paris.

M. Paris a indiqué que le SNPL pourrait cependant accepter un médiateur pour tenter de trouver «en dernière chance» une issue à la grève des pilotes.

Le Mondial en otage

Accusés de «prendre en otage» le Mondial de football, qui a lieu en France du 10 juin au 12 juillet, les pilotes ont lancé leur grève il y a une semaine pour s'opposer aux termes d'une baisse de leur rémunération.

Ils s'opposent à la baisse de 15% de leur rémunération en échange d'actions d'Air France, et divergent avec la direction sur la redéfinition d'une grille unique des salaires.

«Air France: le dialogue expose en vol», titrait hier le quotidien Libération (gauche) qui estime inéluctable la confrontation, alors que pour le quoti-

dien de droite Le Figaro, le conflit illustre «l'urgence de la privatisation».

Le gouvernement de gauche, au pouvoir depuis un an, avait rejeté la privatisation d'Air France, limitant à 20% une ouverture du capital en septembre, ce qui avait provoqué la démission de son ancien PDG, Christian Blanc.

Devenue une affaire d'État, avec des interventions malaisées du gouvernement, la grève a déjà coûté, selon la direction, un peu plus d'un milliard de FF (166 millions de dollars américains) à une compagnie en convalescence. Après sept ans de pertes, Air France, compagnie détenue à 70% par l'État, vient d'annoncer un résultat net positif de 1,87 milliard de francs (310 millions de dollars) sur l'exercice 1997-98.

Le SNPL a fait un geste médiatique dimanche en proposant de mettre en place des vols spéciaux assurés par des pilotes grévistes pour transporter les détenteurs de billets du Mondial, mais cette opération est illégale sur le plan juridique.

L'ancien ministre néogaulliste Charles Pasqua a estimé que «comme

tenu du dégat que cela cause à l'image de la France, la première des choses que devrait faire le gouvernement, c'est de réquisitionner les pilotes».

De 24 à 72 heures

Même si un accord intervenait aujourd'hui, dans l'hypothèse la plus favorable, le Mondial en serait affecté, Air France ayant besoin au minimum de 24 à 72 heures pour remettre en service ses lignes intérieures et internationales.

Malgré la grève des pilotes, Air France garde son titre de «transporteur officiel de la coupe du Monde», et estime être en mesure de réaliser les 110 vols spéciaux prévus avec le comité d'organisation pour le transport des équipes entre le 9 et le 27 juin. La compagnie estime aussi pouvoir assurer les 48 vols supplémentaires prévus entre Paris et les villes à matches, soit 15 000 sièges pour les supporters et les commanditaires.

Mais pour les 100 000 passagers sur le réseau intérieur dont le voyage est lié à la coupe du monde, entre le 10 juin et le 12 juillet, les concurrents se frottent les mains.

J.-Y. Duthel quitte le Fonds de solidarité

Le dirigeant suit Claude Blanchet à la SGF

LE DEVOIR

Jean-Yves Duthel quittera le Fonds de solidarité des travailleurs FTQ pour se joindre à la Société générale de financement du Québec (SGF).

Revenant sous la présidence de Claude Blanchet, celui qui l'avait accueilli au Fonds de solidarité, M. Duthel a été nommé au poste de vice-président, Communications et Affaires publiques de la SGF. «Le rôle de cette vice-présidence aura une importance plus grande qu'elle en avait, compte tenu du nombre et de l'ampleur des projets filiales et de l'intensification de l'opération internationale que nous voulons poursuivre», peut-on lire, dans une note interne transmise au personnel de la SGF.

Avec la venue de M. Duthel, les fonctions administratives et affaires publiques seront donc scindées au sein de la SGF. André Roy conservera donc le volet administratif.

LE MARCHÉ BOURSIER

COUP D'ŒIL

Table with 5 columns: Volume (000), Ferme, Var. (S), Var. (%). Rows include La Bourse de Montréal, TSE 35, TSE 100, TSE 200, TSE 300, etc.

Table with 5 columns: Volume (000), Ferme, Var. (S), Var. (%). Rows include La Bourse de Toronto, TSE 35, TSE 100, TSE 200, TSE 300, etc.

Table with 5 columns: Volume (000), Ferme, Var. (S), Var. (%). Rows include La Bourse de Vancouver, Indice général, Le Marché Américain, 30 Industrielles, etc.

Table with 5 columns: Volume (000), Haut, Bas, Ferm. (S), Var. (S), Var. (%). Rows include Les plus actifs de Toronto, Compagnies, LAIDLAW INC, BAYTEX ENERGY A, etc.

Table with 5 columns: Volume (000), Haut, Bas, Ferm. (S), Var. (S), Var. (%). Rows include Les plus actifs de Montréal, Compagnies, SODISCO-HOWDEN, MAGNA INTL INC A, etc.

DECISION-PLUS Séminaire d'information. Obtenez à domicile dans votre ordinateur 5 ans de cotes historiques et les communiqués de presse émis par les compagnies inscrites en Bourse.

chuté? Suivez votre remontée tous les samedis dans LE DEVOIR. Includes a large graphic of a person falling and a small photo of a man.

Table with 5 columns: XXM, TSE 300, 3875,63, +15,35, 7557,19, +48,96.

Ces titres, transigés hier, sont présentés en ordre alphabétique et leur valeur est exprimée en dollars canadiens. Les lettres a et b différencient les catégories d'actions ordinaires sans droit de vote...

Table with 10 columns: Titre, S2 dern. sem., Haut, Bas, Ventes C/B, Haut, Bas, C/Ch, Var. Rows include ABIL Can., ADS, AGRA, etc.

Table with 10 columns: Titre, S2 dern. sem., Haut, Bas, Ventes C/B, Haut, Bas, C/Ch, Var. Rows include ALCAN, ALTA, ALTA, etc.

Table with 10 columns: Titre, S2 dern. sem., Haut, Bas, Ventes C/B, Haut, Bas, C/Ch, Var. Rows include AMERIC, AMERIC, AMERIC, etc.

Table with 10 columns: Titre, S2 dern. sem., Haut, Bas, Ventes C/B, Haut, Bas, C/Ch, Var. Rows include BARRICK, BARRICK, BARRICK, etc.

Table with 10 columns: Titre, S2 dern. sem., Haut, Bas, Ventes C/B, Haut, Bas, C/Ch, Var. Rows include BARRICK, BARRICK, BARRICK, etc.

Table with 10 columns: Titre, S2 dern. sem., Haut, Bas, Ventes C/B, Haut, Bas, C/Ch, Var. Rows include BARRICK, BARRICK, BARRICK, etc.

Table with 10 columns: Titre, S2 dern. sem., Haut, Bas, Ventes C/B, Haut, Bas, C/Ch, Var. Rows include BARRICK, BARRICK, BARRICK, etc.

Table with 10 columns: Titre, S2 dern. sem., Haut, Bas, Ventes C/B, Haut, Bas, C/Ch, Var. Rows include BARRICK, BARRICK, BARRICK, etc.

Table with 5 columns: NEW YORK, Dow Jones, 9069,60, +31,89.

Table with 5 columns: DOLLAR, 1\$ canadien, 68,60¢ us, +0,02.

LA BOURSE DE MONTRÉAL

Table with 10 columns: Titre, S2 dern. sem., Haut, Bas, Ventes C/B, Haut, Bas, C/Ch, Var. Rows include Alcan, Alcan, Alcan, etc.

Table with 10 columns: Titre, S2 dern. sem., Haut, Bas, Ventes C/B, Haut, Bas, C/Ch, Var. Rows include Alcan, Alcan, Alcan, etc.

Table with 10 columns: Titre, S2 dern. sem., Haut, Bas, Ventes C/B, Haut, Bas, C/Ch, Var. Rows include Alcan, Alcan, Alcan, etc.

Table with 10 columns: Titre, S2 dern. sem., Haut, Bas, Ventes C/B, Haut, Bas, C/Ch, Var. Rows include Alcan, Alcan, Alcan, etc.

Table with 10 columns: Titre, S2 dern. sem., Haut, Bas, Ventes C/B, Haut, Bas, C/Ch, Var. Rows include Alcan, Alcan, Alcan, etc.

Table with 10 columns: Titre, S2 dern. sem., Haut, Bas, Ventes C/B, Haut, Bas, C/Ch, Var. Rows include Alcan, Alcan, Alcan, etc.

Table with 10 columns: Titre, S2 dern. sem., Haut, Bas, Ventes C/B, Haut, Bas, C/Ch, Var. Rows include Alcan, Alcan, Alcan, etc.

Table with 10 columns: Titre, S2 dern. sem., Haut, Bas, Ventes C/B, Haut, Bas, C/Ch, Var. Rows include Alcan, Alcan, Alcan, etc.

Table with 5 columns: OR, à New York, 296,00\$ us, +4,80.

Table with 10 columns: Titre, S2 dern. sem., Haut, Bas, Ventes C/B, Haut, Bas, C/Ch, Var. Rows include Alcan, Alcan, Alcan, etc.

Table with 10 columns: Titre, S2 dern. sem., Haut, Bas, Ventes C/B, Haut, Bas, C/Ch, Var. Rows include Alcan, Alcan, Alcan, etc.

Table with 10 columns: Titre, S2 dern. sem., Haut, Bas, Ventes C/B, Haut, Bas, C/Ch, Var. Rows include Alcan, Alcan, Alcan, etc.

Table with 10 columns: Titre, S2 dern. sem., Haut, Bas, Ventes C/B, Haut, Bas, C/Ch, Var. Rows include Alcan, Alcan, Alcan, etc.

Table with 10 columns: Titre, S2 dern. sem., Haut, Bas, Ventes C/B, Haut, Bas, C/Ch, Var. Rows include Alcan, Alcan, Alcan, etc.

Table with 10 columns: Titre, S2 dern. sem., Haut, Bas, Ventes C/B, Haut, Bas, C/Ch, Var. Rows include Alcan, Alcan, Alcan, etc.

Table with 10 columns: Titre, S2 dern. sem., Haut, Bas, Ventes C/B, Haut, Bas, C/Ch, Var. Rows include Alcan, Alcan, Alcan, etc.

Table with 10 columns: Titre, S2 dern. sem., Haut, Bas, Ventes C/B, Haut, Bas, C/Ch, Var. Rows include Alcan, Alcan, Alcan, etc.

Plus de vie à la vie. Une vie plus vivante pour tout. Une vie plus facile pour les démunis. Une vie plus dynamique pour les jeunes.

Téléphone: 985-3344
Télécopieur: 985-3340

AVIS PUBLICS

Sur Internet:
www.offres.ledevoir.com



APPELS D'OFFRES

La présente publication ne constitue pas un avis d'appel d'offres. Les personnes désirant soumettre une offre doivent se référer aux avis d'appel d'offres diffusés par l'intermédiaire des babillards électroniques CIEC ou MERX.

Québec-Chaudière-Appalaches (1)	Montréal-Montérégie (2)	Laval - Laurentides-Lanaudière (4)
Dossier 788370-01 Modification de l'accès de l'entrepôt à sel au 433, Route 138, Cap-Santé (Québec). Clôture : 98-06-25 à 15 h à Sainte-Foy.	Dossier 78710701 Réaménagement au 1, rue Notre-Dame Est, Montréal (Québec). Clôture : 98-06-18 à 15 h à Montréal. Dossier 79132001 Fournir, installer et entretenir un système téléphonique au 410, rue Bellechasse, Montréal (Québec). Garantie de soumission : 35 000 \$ Clôture : 98-06-23 à 15 h à Montréal. Dossier 79728100 Appel de soumissions pour services professionnels en architecture du paysage et contrôle de la circulation au 1, rue Notre-Dame Est, Montréal (Québec). Clôture : 98-06-19 à 15 h à Montréal.	Dossier 778799 Réfection de la toiture au 1163, rue Manseau, Joliette (Québec). Clôture : 98-06-26 à 15 h à Laval. Dossier 78486400 Entretien ménager au 1163, rue Manseau, Joliette (Québec). Clôture : 98-06-26 à 15 h à Laval. Dossier 789435-03 Réaménagement au 1335, Grande Allée, Lachenaie (Québec). Clôture : 98-06-22 à 15 h à Laval.
Dossier 79794700 Installation d'un humidificateur à vapeur au 875, Grande Allée Est, Québec (Québec). Garantie de soumission : 8 000 \$ Clôture : 98-06-26 à 15 h à Sainte-Foy.	Dossier 79790700 Aménagement au 1701, rue Parthenais, Montréal (Québec). Garantie de soumission : 35 000 \$ Clôture : 98-06-19 à 15 h à Montréal.	Dossier 77521006 Réaménagement au 350, rue Marguerite-d'Youville, Nicolet (Québec). Clôture : 98-06-25 à 15 h à Trois-Rivières.
Dossier 79794900 Réaménagement au 1012, Grand Rang, St-Raymond (Québec). Garantie de soumission : 12 000 \$ Clôture : 98-06-26 à 15 h à Sainte-Foy.	Dossier 76213400 Entretien ménager au 4400, chemin St-Joseph, Sherbrooke (Québec). Clôture : 98-07-15 à 15 h à Sherbrooke.	Dossier 74233401 Remplacement de 4 portes de garage au 170, rue Hôtel-de-Ville, Hull (Québec). Clôture : 98-07-09 à 15 h à Hull.
Dossier 79795100 Accroissement de la sécurité extérieure et remplacement de réservoirs d'huile au 1500, rue Jean-Talon Nord, Ste-Foy (Québec). Garantie de soumission : 9 000 \$ Clôture : 98-07-02 à 15 h à Sainte-Foy.	Dossier 76213500 Entretien ménager au 3355, rue Picard, St-Hyacinthe (Québec). Clôture : 98-07-07 à 15 h à Sherbrooke.	Dossier 78759200 Entretien ménager au 975 et au 985, rue Nouvel, Baie-Comeau (Québec). Clôture : 98-06-29 à 15 h à Jonquière.
Dossier 79795300 Remplacement de tapis au 5700, 4 ^e Avenue Ouest, Charlesbourg (Québec). Garantie de soumission : 4 000 \$ Clôture : 98-06-23 à 15 h à Sainte-Foy.	Dossier 76219800 Services professionnels en architecture pour divers édifices de la région de l'Estrie (Québec). Clôture : 98-06-25 à 15 h à Sherbrooke.	Dossier 79734000 (1) et (8) Réfection de la toiture au 750, boul. St-Joseph, Roberval (Québec). Garantie de soumission : 18 000 \$ Clôture : 98-06-26 à 15 h à Ste-Foy.

* Les documents seront en vente à compter du 11 juin 1998.

Vente des documents : CIEC 1-800-482-2432 (construction) et MERX 1-800-964-6379 (biens et services).

Les documents de soumission peuvent être consultés aux associations de la construction régionales (projets de construction) et aux adresses suivantes :

- (1) Bureau des soumissions, 1200, route de l'Église, bur. 3.01, Ste-Foy (Québec), (418) 643-5484.
- (2) Bureau des soumissions, 190, boul. Crémazie Est, 1er étage, Montréal (Québec), (514) 873-5485, poste 5622.
- (3) Direction régionale Estrie, 200, rue Belvédère Nord, bur. 4.02, Sherbrooke, (819) 820-3193.
- (4) Direction régionale Laval-Laurentides-Lanaudière, 2800, boul. St-Martin Ouest, bur. 3.08, Laval (Québec), (514) 680-6100.
- (5) Direction régionale Mauricie - Centre-du-Québec, 100, rue Laviolette, Trois-Rivières (Québec), (819) 371-6035.
- (6) Direction régionale Outaouais, 170, rue Hôtel-de-Ville, bur. 8400, Hull (Québec), (819) 772-3052.
- (7) Direction régionale Saguenay - Lac-St-Jean - Côte-Nord, bureau de la Côte-Nord, 71, avenue Mance, Baie-Comeau (Québec), (819) 294-8353.
- (8) Direction régionale Saguenay - Lac-St-Jean - Côte-Nord, 3950, boul. Harvey, Jonquière (Québec), (418) 695-7927.

L'ensemble des appels d'offres de la Société peuvent être consultés sur notre site Internet

Société immobilière du Québec
www.siq.gouv.qc.ca

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE DE DOLLARD-DES-ORMEAUX, No. 3526360197. LE PERCEPTEUR DE LA COUR MUNICIPALE DE DOLLARD-DES-ORMEAUX, Partie demanderesse -vs- VASSILIOU, CHRISTOS, Partie défenderesse. Le 18ème jour de juin 1998 à 10h00 heures, au 214, de l'Hermitage, Chomedey, Laval, Q.C.,

district de Laval, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de: VASSILIOU, CHRISTOS, saisis en cette cause, consistant en: 1. téléviseur écran géant, modèle SD-P403 projection monitor receiver coul. noir & acc., 1 vidéo cassette de marque RCR VHS Hi-Fi stereo home theatre series, 1 table tournante de marque Pioneer Quartz, modèle PL560 & acc. Et autres.

Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: MICHEL LANDRY huissier du district de MONTRÉAL, Albertson & Associés, HUISSIERS - 514-278-2414 - Fax: 278-9997, 7012, boul. St-Laurent, suite 205, Montréal, PQ H2S 3E2.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, No. 500-02-067491-980 - BREF D'EXECUTION. LES PLACEMENTS ROSS TURNER INC., Partie demanderesse -vs- RODERICK ELDER, Partie défenderesse. Le 19ème jour de juin 1998 à 11h00, au 2, Pacifico, Ste-Anne-de-Bellevue, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de RODERICK ELDER, saisis en cette

cause, consistant en: 1 automobile de marque Chevrolet Monté Carlo 2 portes. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: MARTIN DUPUIS, huissier du district de Montréal, Macera & Associés, HUISSIERS - 514-848-0979, Fax: 848-7016, 31, rue St-Jacques ouest, Rez-de-chaussée, Montréal, Québec H2Y 1K9

Province de Québec, District de Montréal, No. 500-27-23738-935, 500-27-4210-938, COUR DU QUÉBEC, PERCEPTEUR DES AMENDES, demandeur -vs- VASSILIOU CHRISTOS, défendeur. Le 19 juin 1998

à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No. 214, rue l'Hermitage, en la cité LAVAL, DISTRICT DE LAVAL seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 toile signée CASIERI, 1 ensemble de salle à manger et 4 chaises en rotin; 2 fauteuils tissu et bois; 2 lampes avec dessin d'un dragon; 1 table ovale en bois, 1 horloge grand-père; 1 horloge petite en bois brun et autres articles. Conditions: ARGENT COMPTANT, Laval, 5 juin 1998, SYLVAIAN BROUILLARD, HUISSIER (514) 625-1920

La suite des avis
se trouve
en page
B 6

Avis public

Ville de Montréal

Service du greffe

Dérogation mineure

Conformément à l'article 524h de la Charte de la Ville de Montréal, le conseil, à l'assemblée qui sera tenue le 29 juin 1998, à 19h, à l'hôtel de ville, étudiera les demandes de dérogation mineure relatives aux bâtiments suivants:

1.- Bâtiment situé au 11814, rue Filion (S980453027).

Cette dérogation mineure autoriserait le maintien du bâtiment existant avec une marge latérale de 0,24 mètre par rapport à la limite située sur le côté sud du terrain, malgré les dispositions de l'article 76 du Règlement d'urbanisme (R.R.V.M., c. U-1).

En effet, ces dispositions imposent une marge latérale minimale de 1,5 mètre.

2.- Bâtiment situé au 7360, boulevard Gouin Est (S980453025).

Cette dérogation mineure autoriserait la construction d'un garage

attenant à cette résidence, à moins de 1,5 mètre par rapport à la limite latérale, malgré les dispositions de l'article 76 du Règlement d'urbanisme (R.R.V.M., c. U-1).

En effet, ces dispositions imposent une marge latérale minimale de 1,5 mètre.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil municipal relativement à ces demandes, en se présentant au préposé à la période de questions au rez-de-chaussée de l'hôtel de ville au moins 30 minutes avant l'heure fixée pour le début de cette assemblée du conseil.

Montréal, le 9 juin 1998

Le greffier,
M^{re} Léon Laberge



Société québécoise
d'assainissement
des eaux

Travaux dans la Ville de Laval
Comté de Mille-Îles
Appel d'offres no : 0019-30-02-41-3C

Partie "A" - Travaux d'assainissement

Fourniture et installation de conduites (250 à 600 mm), de regards et de puisards d'égouts, raccords d'entrées de service, démolition d'un poste de pompage, réfection de chaussées (fondations, pavage et trottoirs) et autres travaux connexes.

Partie "B" - Travaux municipaux (Règlement no : L-9738)

Fourniture et installation de conduites d'aqueduc (150 et 200 mm) avec accessoires, de chambres de vanne et de borne d'incendie, raccords d'entrées de service, réfection de chaussées (pulvérisation de pavage, fondations, pavage et trottoirs) et autres travaux connexes.

DOCUMENTS DISPONIBLES : Par commande téléphonique uniquement, SQAÉ, Service gestion des contrats, Montréal - Tél.: (514) 873-7411.

PRIX : 150,00 \$ (taxes incluses) non remboursable, par chèque visé ou mandat payable à la SQAÉ.

De plus, pour cet appel d'offres, les soumissionnaires devront prendre connaissance du "Cahier des clauses générales d'appel d'offres, Société québécoise d'assainissement des eaux", publié par Les Publications du Québec (édition 1989). Ce cahier fait partie intégrante du document d'appel d'offres.

LIEUX DE CONSULTATION : Service de l'ingénierie de Ville de Laval, 3, Place Laval, bureau 300; Ass. de la construction de Montréal et de Québec; ACRGTQ; SQAÉ à Montréal et Québec.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS : Seules les soumissions identifiées clairement sur l'enveloppe extérieure quant au numéro de la soumission et au nom du soumissionnaire, présentées sur les formules préparées à cet effet et remises sous pli cacheté au Greffier de Ville de Laval (M. Guy Collard) à 1, Place du Souvenir, casier postal 422, succursale Saint-Martin, Ville de Laval (Québec) H7V 3Z4, avant la 11ème heure, mardi le 30 juin 1998, seront ouvertes à 12h00 (midi) en la salle du Conseil de l'Hôtel de ville.

GARANTIES DE SOUMISSION :
Partie "A" - Cautionnement... (96 000,00 \$) ou chèque visé ou autre... (48 000,00 \$)
Partie "B" - Cautionnement... (26 000,00 \$) ou chèque visé ou autre... (13 000,00 \$)
N.B. : "autre" signifie autre garantie de soumission spécifiée au document d'appel d'offres.

RENSEIGNEMENTS : M. Carol Lachance - Tél.: (514) 873-7411 ou (418) 643-2616.

Seules sont admises à soumissionner les personnes, sociétés et compagnies, ayant une place d'affaires au Québec, en Ontario ou au Nouveau-Brunswick, qui détiennent une licence appropriée en vertu de la Loi sur le bâtiment et qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société québécoise d'assainissement des eaux.

La SQAÉ et la ville de Laval ne s'engagent à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Marc Pinsonnault, LL.B., B.Sc.
Vice-Président administration et secrétaire général

D-09-06-98

AVIS PUBLICS HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites
avant 16h00 pour publication
deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi:
Réservations avant 12 h 00 le vendredi

Publications du mardi:
Réservations avant 16 h 00 le vendredi

Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340

Ville de Longueuil APPELS D'OFFRES

La ville de Longueuil requiert des soumissions pour la fourniture des biens et services suivants :

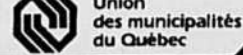
Réfection de rue	98-300
Réfection de chaussée	98-305
Réfection de chaussée	98-306

Les soumissions (dépôt de 100 \$/chacun non remboursable) seront reçues jusqu'au jeudi 25 juin 1998 à 11 h au 300, rue St-Charles Ouest, Longueuil (Québec) et seront ouvertes immédiatement après l'heure limite.

La ville mentionnée ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Pour toute information concernant ces appels d'offres, incluant documents et conditions de soumission, appelez sans frais du lundi au vendredi, de 9 h à 21 h, en spécifiant le numéro de dossier.

1-800-256-7774



Ville de Longueuil APPELS D'OFFRES

La ville de Longueuil requiert des soumissions pour la fourniture des biens et services suivants :

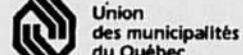
Fourniture de chlorure de sodium en vrac	98-434
Fourniture d'asphalte chaud d'hiver	98-436
Fourniture d'enrobés bitumineux	98-437

Les soumissions (dépôt de 30 \$/chacun non remboursable) seront reçues jusqu'au jeudi 25 juin 1998 à 11 h au 300, rue St-Charles Ouest, Longueuil (Québec) et seront ouvertes immédiatement après l'heure limite.

La ville mentionnée ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Pour toute information concernant ces appels d'offres, incluant documents et conditions de soumission, appelez sans frais du lundi au vendredi, de 9 h à 21 h, en spécifiant le numéro d'appel d'offres.

1-800-256-7774



Canada
Province de Québec
Municipalité de Ste-Véronique

Appel d'offres Camping Ste-Véronique Municipalité de Ste-Véronique

Des soumissions cachetées et intitulées "installations sanitaires Camping Ste-Véronique" seront reçues au bureau du consultant LABELLE & ASSOCIÉS, ingénieurs conseils, au 7235 boulevard du Curé Labelle, Labelle (Qc), J0T 1H0

jusqu'à 16 heures
le 25 juin 1998

pour être ouvertes le même jour au même endroit. Et à la même heure.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les documents de soumission prévus à cet effet. Les plans, devis et documents sont disponibles au bureau du consultant LABELLE & ASSOCIÉS, ingénieurs conseils, moyennant un dépôt de cinquante dollars (50\$ non remboursable, en argent ou par chèque visé à compter du 8 juin 1998.

Toute soumission, pour être valide, devra être accompagnée d'une garantie de soumission au montant de dix pourcent (10%) du montant total de la soumission, sous forme de chèque visé ou de cautionnement de soumission émis par une compagnie d'assurance reconnue et valide pour une période de quarante-cinq (45) jours. Laquelle garantie sous forme de cautionnement devra être échangée par un cautionnement d'exécution et un cautionnement pour gage, matériaux et services, chacun équivalant à 50% du montant total du contrat, après l'acceptation de la soumission par le propriétaire.

Une visite des lieux est prévue le 18 juin 1998 à 1:30 heures. La municipalité de Ste-Véronique ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues. De plus, elle n'assurera aucune obligation, ni aucuns frais envers le ou les soumissionnaires.

Donné à Ste-Véronique, ce troisième jour du mois de juin 1998 (3 juin 1998).

La secrétaire-trésorière
Suzanne Ranger Dubé



Hydro
Québec

Avis public

Procédures d'examen des plaintes

Procédure d'examen des plaintes des clients d'Hydro-Québec concernant l'application d'un tarif ou d'une condition de fourniture ou de transport d'électricité

- 0.1 Pour toute question relative à l'application d'un tarif ou d'une condition de fourniture ou de transport d'électricité, le client d'Hydro-Québec doit s'adresser, en premier lieu, au bureau des Services à la clientèle au numéro de téléphone figurant sur sa facture d'électricité.
- 0.2 Toute question soulevée par le client devrait, normalement, être réglée dès sa formulation en lui assurant un traitement équitable dans le respect des encadrements et pratiques commerciales de l'entreprise et des conditions tarifaires et autres règlements en vigueur.
 1. Lorsque le client est insatisfait de la réponse obtenue, une plainte peut être présentée par écrit au chef Services à la clientèle de son bureau d'affaires en précisant les informations nécessaires à la compréhension de sa plainte et la solution souhaitée.
 2. Sur demande, un représentant Services à la clientèle assiste le client dans la formulation de sa plainte. Il permet, de plus, au client de présenter ses observations.
 3. Une réponse écrite du chef Services à la clientèle du bureau d'affaires du client lui sera transmise, au plus tard, dans les soixante (60) jours de la réception de sa plainte écrite. Cette réponse l'informe de la position de l'entreprise, des motifs de cette position et de son droit de recours à la Régie de l'énergie, dans les trente (30) jours de la transmission de la réponse.

Procédure accélérée d'examen des plaintes des clients d'Hydro-Québec, interrompues ou menacées d'interruption

- 1.1 Lorsqu'un client est interrompu ou menacé de l'interruption du service d'électricité, il doit s'adresser à son bureau d'affaires au numéro de téléphone figurant sur sa facture. Si le client demeure insatisfait et qu'il désire formuler une plainte portant sur l'application d'un tarif ou d'une condition de fourniture ou de transport de l'électricité, cette plainte peut être formulée par écrit ou verbalement.
- 2.2 La plainte est alors traitée dans les quarante-huit (48) heures de sa formulation. À l'intérieur de ce délai, le chef Services à la clientèle et Revenus ou le directeur Ventes ou le directeur Commercialisation, selon le cas, confirme par écrit au client la position de l'entreprise, en la motivant et en indiquant, s'il y a lieu, le droit de recours à la Régie de l'énergie, dans les trente (30) jours de la transmission de cette position.

Procédure d'examen des plaintes des clients de Grandes entreprises et de TransÉnergie, une division d'Hydro-Québec, concernant l'application d'un tarif ou d'une condition de fourniture ou de transport d'électricité

1. Pour toute question relative à l'application d'un tarif ou d'une condition de fourniture ou de transport d'électricité, le client Grandes entreprises d'Hydro-Québec peut présenter une plainte, par écrit, au directeur Ventes et celui de TransÉnergie, au directeur Commercialisation, en précisant les informations nécessaires à la compréhension de sa plainte et la solution souhaitée.
2. Sur demande, un représentant d'Hydro-Québec assiste le client dans la formulation de sa plainte. Il permet, de plus, au client de présenter ses observations.
3. Une réponse écrite du directeur Ventes ou du directeur Commercialisation, selon le cas, sera transmise au client, au plus tard dans les soixante (60) jours de la réception de sa plainte écrite. Cette réponse informe le client de la position de l'entreprise, des motifs de cette position et de son droit de recours à la Régie de l'énergie, dans les trente (30) jours de la transmission de la réponse.

Procédure accélérée d'examen des plaintes des clients de TransÉnergie en matière de disponibilité de la capacité de transport

1. Le client de TransÉnergie qui communique par téléphone à la Régie pour les questions urgentes relatives à la disponibilité de la capacité de transport, est invité à contacter son délégué commercial s'il ne l'a pas encore fait.
2. Si le client a déjà communiqué avec son délégué commercial et qu'aucune entente n'est intervenue, il peut présenter à ce dernier une plainte, par écrit, en précisant les informations nécessaires à la compréhension de sa plainte et en précisant la solution recherchée. Sur demande, le délégué commercial assiste le client dans la formulation de sa plainte.
3. Le délégué commercial enregistre la plainte et recherche, en concertation avec le directeur Commercialisation, des solutions afin d'en arriver à une entente avec le client.
4. Dans les dix (10) jours ouvrables suivant la réception de la plainte écrite par TransÉnergie, le client reçoit une réponse écrite du directeur Commercialisation. Cette réponse informe le client de la position de l'entreprise, des motifs appuyant cette position et de son droit de recours à la Régie de l'énergie, si le client est en désaccord avec la décision rendue par TransÉnergie.

LE DEVOIR

LE MONDE

La succession sera compliquée

Abacha est mort et enterré

AGENCE FRANCE-PRESSE

Abuja — Le chef de l'État nigérien, le général Sani Abacha, est mort hier à l'aube, a annoncé à Abuja le chef d'état-major de l'armée nigérienne, le général Abdulsalam Abubakar, dans un communiqué parvenu à l'AFP.

«Le chef de l'État et commandant en chef des forces armées nigériennes, le général Sani Abacha, est décédé à l'aube. Il sera enterré aujourd'hui [lundi] à Kano [nord], sa ville natale, selon les rites de la tradition musulmane», a indiqué le général Abubakar dans son communiqué, sans autre précision.

Le communiqué du chef d'état-major a été diffusé hier vers 18h locales, par la radio nationale.

Le Conseil provisoire de gouvernement (Provisional Ruling Council, PRC), instance suprême du régime, s'est réuni dans la journée à Abuja, apprend-on par ailleurs de sources proches de la présidence. La réunion du PRC, interrompue vers 17h locales, devrait reprendre dans la soirée, selon ces mêmes sources.

Selon la chaîne d'information continue CNN, citant la famille et des proches, le général Abacha serait décédé d'une crise cardiaque. Peu de temps avant l'annonce officielle du décès, des sources diplomatiques au sommet de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), qui se tient à Ouagadougou, avaient indiqué que le général Abacha était «mort et enterré» dans sa ville natale de Kano.

Ce décès a pris tout le monde par surprise au sommet de l'OUA. La voiture blindée du général Abacha était arrivée dimanche à Ouagadougou, laissant supposer qu'il avait bien l'intention de participer au sommet.

La délégation nigérienne au sommet était sur le point de quitter Ouagadougou hier à 17h peu après l'annonce officielle du décès du général Sani Abacha, a constaté l'AFP à l'aéroport de la capitale burkinabè. Un avion nigérien s'est positionné sur le tarmac et la délégation attendait l'arrivée de son responsable, le ministre des Affaires étrangères Tom Ikimi pour embarquer à bord de l'appareil.

Selon des sources diplomatiques à Ouagadougou, le général Abacha a déjà été enterré, conformément à la tradition musulmane, dans sa ville natale de Kano.

A Abuja, toutes les voies d'accès menant à la présidence nigérienne ont été bloquées par un important dispositif de sécurité, selon des témoignages recueillis par l'AFP.

A Kano, l'armée nigérienne était présente en force hier soir dans cette ville où le corps du général Abacha a été acheminé dans la journée pour y être inhumé. Un résident de Kano, contacté au téléphone par l'AFP depuis Paris, a indiqué que la dépouille mortelle du général Abacha, a été ramenée d'Abuja à bord d'un des avions présidentiels dans cette importante ville musulmane du nord du pays. «Les militaires sont partout, mais il n'y a aucun trouble, tout est calme. Les habitants de la ville voquent à leurs occupations et la circulation est tout à fait normale», a ajouté la même source.

Après des prières au palais de l'émir (chef spirituel et traditionnel) de Kano, dans le centre-ville, l'enterrement devait avoir lieu au cimetière de Kano avant le coucher du soleil, conformément à la tradition musulmane, toujours selon ce résident. Selon d'autres témoignages recueillis par l'AFP, une foule importante était massée hier soir devant le palais de Alhaji Ado Bayero, l'émir de Kano.

Sani Abacha, qui avait 54 ans, avait pris le pouvoir le 17 novembre 1993, après avoir renversé, sans violence, le gouvernement intérimaire civil d'Ernest Shonekan, mis en place par l'administration militaire du général Ibrahim Babangida. Il a conduit les affaires du Nigeria d'une main de fer, exerçant un pouvoir quasi absolu sur le pays le plus peuplé d'Afrique, avec plus de 100 millions d'habitants, et cinquième producteur de l'OPPEP, avec une production de plus de deux millions de barils/jour.

Né le 20 septembre 1943, à Kano, dans le nord musulman du Nigeria, serait traditionnel du pouvoir militaire et politique, Abacha appartenait à l'ethnie kanuri, dont il portait les scarifications traditionnelles sur son visage éternellement caché derrière des lunettes noires.

Nommé ministre de la Défense en 1990, il devient le «numéro deux» du régime Babangida. C'est à ce titre qu'il prend le pouvoir en novembre 1993 à la faveur de la grave crise politique qui a suivi l'annulation de l'élection présidentielle du 12 juin 1993 par le général Babangida et forcé ce dernier à se retirer du pouvoir. Il était marié et père de dix enfants dont l'aîné, Ibrahim, a été tué en janvier 1996 dans un accident d'avion dans le nord du Nigeria.

Le chef de l'État nigérien est mort à moins de deux mois de l'élection qui devait sceller le départ des militaires du pouvoir, et sa succession à la tête du pays s'annonce déjà difficile. Le chef d'état-major des armées, le général Abdulsalam Abubakar, qui a annoncé lundi soir le décès du général, semble assumer pour l'instant, le moins temporairement, la direction des affaires du pays.

Pour son opposition et une partie de la communauté internationale, le programme de transition vers un pouvoir civil constituait une «farce». Le général Abacha s'était engagé solennellement, à plusieurs reprises, à transmettre les pouvoirs, au 1er octobre, au président civil qui serait élu en août.

Session extraordinaire de l'ONU

Tous unis contre la drogue

AGENCE FRANCE-PRESSE

New-York — Le président Bill Clinton a plaidé hier en faveur de l'unité mondiale dans la lutte contre la drogue, estimant que les accusations réciproques entre pays producteurs et pays consommateurs étaient dépassées.

«Aucun pays est suffisamment important et puissant» pour faire face à la drogue. «Tous partagent une responsabilité» pour combattre ce phénomène, a lancé le président américain qui s'exprimait à l'ouverture de la session extraordinaire de l'Assemblée générale de l'ONU consacrée à la lutte contre la drogue. Pour le président Clinton, le «débat» opposant pays producteurs et pays consommateurs sur la responsabilité du phénomène des stupéfiants est révolu. Les pays producteurs invitent en substance les pays consommateurs par commencer à réduire la demande de stupéfiants, mais ces derniers rétorquent qu'il appartient avant tout aux pays producteurs de réduire la production de stupéfiants.

S'exprimant peu après l'allocation présidentielle, le responsable de la lutte contre la drogue aux États-Unis, le général Barry McCaffrey, a souligné qu'il y avait quelque 200 millions de drogués à travers le monde.

Le conflit au Chiapas entre dans une nouvelle étape

M^{gr} Ruiz jette l'éponge

Après la démission de l'évêque de San Cristobal, qui a évoqué les entraves à son travail de la part du gouvernement, la Commission qu'il préside, la CONAI, a annoncé qu'elle se sabordait.

ANDRÉ BIRUKOFF
AGENCE FRANCE-PRESSE

Mexico — Le conflit du Chiapas est brusquement entré dans une phase nouvelle avec la décision de l'évêque Samuel Ruiz, principal médiateur entre les zapatistes et les autorités, de renoncer à son rôle, ce qui complique une éventuelle reprise du dialogue avec la guérilla.

M^{gr} Samuel Ruiz, 74 ans, et qui a passé près de 40 ans au service des communautés indiennes du Chiapas (sud du Mexique), a, d'une manière inattendue, jeté l'éponge, renonçant à sa fonction de président de la Commission nationale de médiation (CONAI, civile et religieuse) lors d'une homélie prononcée dimanche soir, dans sa cathédrale de San Cristobal (2^e ville du Chiapas).

L'évêque de San Cristobal, appelé familièrement «Tatic» (le père) par les Indiens du Chiapas, a justifié son geste en invoquant des «agressions» incessantes du gouvernement contre son action.

Aussitôt après, des membres de la CONAI, ont annoncé, lors d'une conférence de presse, le démantèlement de leur organisme en dénonçant eux aussi une attitude hostile des autorités. «Le gouvernement», ont dit les responsables de la CONAI, «continue de démanteler les conditions nécessaires pour le dialogue et la négociation» avec la guérilla zapatiste, des termes proches de ceux utilisés auparavant par M^{gr} Ruiz. «Actuellement», avait dit l'évêque lors de son homélie, «en dépit d'affirmations contraires, il est évident que le gouvernement s'est éloigné du chemin du dialogue [...] et aucune médiation n'est désormais nécessaire».

La disparition de la CONAI, créée en décembre 1994, moins d'un an après le début du conflit du Chiapas en janvier 1994, intervient après que les autorités eurent, au cours des derniers mois, multiplié les critiques à l'adresse de cet organisme et surtout de son président, qualifié dans le passé d'«évêque rouge» et soupçonné de partialité en faveur des guérilleros du sous-commandant Marcos. Même le président Ernesto Zedillo n'a pas hésité à joindre sa voix au cœur des critiques en qualifiant indirectement M^{gr} Ruiz de «théologien de la violence».

Après la disparition de la CONAI, a estimé le quotidien d'opposition *La Jornada*, dans un éditorial «existe le risque d'une plus grande polarisation [au Chiapas] et de nouvelles actions criminelles comme le massacre d'Acteal» un village proche de San Cristobal où 45 Indiens ont été tués en décembre dernier par des paramilitaires liés au pouvoir.

De fait, la démission de M^{gr} Ruiz crée un vide qui semble d'autant plus difficile à combler que l'autre organisme de médiation, la Commission de Concorde et Pacification (COCOPA), formée de délégués des partis

politiques représentés au Congrès, est inactive depuis plusieurs mois.

Un membre de la COCOPA, Gilberto Lopez, député du Parti de la révolution démocratique (PRD, centre-gauche) a d'ailleurs estimé que la disparition de la CONAI était «un coup dur pour le processus de paix» tout en dénonçant «les mensonges, insultes et tentatives» dont M^{gr} Ruiz a été victime.

«Enfin la CONAI disparaît!», a-t-il écrit en une du journal pro-gouvernemental *Uno mas Uno*, traduisant ainsi un sentiment vraisemblablement partagé par divers secteurs du pouvoir alors que le ministère de l'Intérieur dans une première réaction au départ de M^{gr} Ruiz a souligné qu'il n'avait fait que «compliquer le processus de paix dans le conflit du Chiapas».

Après la disparition de la CONAI, le pouvoir et les guérilleros de l'Armée zapatiste de libération nationale (EZLN) restent pratiquement face à face, ce qui de nouveau relance les craintes d'une intervention militaire au Chiapas où, depuis le début de l'année, sont concentrés, selon diverses sources, quelque 70 000 soldats.

KOSOVO

Européens et Américains serrent la vis à Belgrade

ASSOCIATED PRESS ET AFP

Washington — L'administration Clinton a décidé hier de geler les actifs détenus aux États-Unis par la République fédérale de Yougoslavie (RFY), a annoncé le porte-parole du département d'État James Rubin.

Cette mesure vient sanctionner la dernière offensive des forces serbes contre les Albanais du Kosovo. L'Union européenne a pris la même décision hier.

Alors que l'OTAN étudie la possibilité d'une intervention militaire destinée à protéger la population albanaise, le département d'État n'a pas exclu une telle éventualité. James Rubin a expliqué que Washington avait saisi l'OTAN de ce sujet, comme l'avait fait un peu plus tôt l'UE.

L'administration Clinton avait envisagé dès le début de l'offensive serbe au Kosovo, en mars, de prendre des sanctions contre la RFY. Mais ces sanctions avaient été suspendues après la promesse du président yougoslave Slobodan Milosevic d'engager des négociations avec les dirigeants de la majorité albanophone de la province.

Un responsable de l'administration a précisé que les sanctions américaines permettraient notamment d'empêcher des entreprises étrangères de participer aux privatisations prévues par le gouvernement yougoslave. En revanche, on ignore le montant des comptes bancaires et des autres avoirs détenus par le gouvernement et les entreprises yougoslaves aux États-Unis.

Citant la «grave détérioration de la situation sur le terrain, impliquant l'usage excessif de la force par les forces de sécurité serbes», l'UE a décidé d'interdire les nouveaux investissements en Serbie et de geler les avoirs serbes.

Jeudi et vendredi, les ministres de la Défense de l'OTAN doivent se rencontrer à Bruxelles pour examiner les moyens de répondre par la force à Slobodan Milosevic.

Les Quinze ont approuvé hier l'interdiction de nouveaux investissements en Serbie et le gel des avoirs du gouvernement de Belgrade dans l'Union européenne pour protester contre la politique de violence du président Slobodan Milosevic au Kosovo.

Les chefs de la diplomatie des Quinze réunis à Luxembourg ont fait savoir que l'UE «reste prête à exercer sa pression sur Belgrade avec d'autres mesures si les autorités ne mettent pas un terme à l'usage excessif de la force et n'entreprennent pas les mesures nécessaires à un progrès politique véritable». Dénonçant dans une déclaration les «incendies de maisons et les attaques d'artillerie sans discrimination sur des villages entiers», les Quinze affirment être «préoccupés par des informations selon lesquelles ces attaques commencent à constituer une nouvelle vague de nettoyage ethnique».

Ils se déclarent «particulièrement inquiets du flux croissant de réfugiés dans le nord de l'Albanie», ainsi que «du coût humain grandissant de la violence». «En relation étroite avec les organisations humanitaires appropriées, l'UE se tient prête à offrir son assistance», indique la déclaration.

Dans une première réaction, l'agence officielle yougoslave Tanjug a accusé l'UE de «cynisme», jugeant ses décisions «bizarres et déraisonnables».

C'est la première fois, selon l'agence, que l'UE prend «des mesures contre un État souverain, mais seulement contre l'une de ses unités fédérées», excluant le Monténégro, dont le président réformateur Milo Djukanovic est résolu à mener une politique de M. Milosevic. Tanjug se demande si les Quinze «remodèlent ainsi la Yougoslavie (RFY - Serbie et Monténégro) à leur goût».

Les Quinze font aussi preuve de «cynisme», écrit l'agence, en demandant à la police et à l'armée de se retirer du Kosovo pour laisser ainsi la province «à la merci des terroristes albanais».

Commission Vérité et Réconciliation

Le régime de l'apartheid préparait la guerre chimique contre ses citoyens

AGENCE FRANCE-PRESSE

Le Cap — Tournevis empoisonnés, lettres piégées, poudres à laver explosives, projet de réduction de la fertilité des femmes noires: un ancien ingénieur militaire a commencé hier à lever le voile sur les activités de recherche de l'apartheid sur l'arme chimique et biologique devant la Commission Vérité et Réconciliation (TRC).

Jan Lourens, qui a participé à la recherche et à la production de certaines de ces armes, est candidat à l'amnistie. Il avait mis en place dans les années 80 des sociétés écrans travaillant pour l'armée sud-africaine et financées par elle. Parmi les outils qu'il a contribué à fabriquer: une bague permettant de transporter du poison, des tournevis dotés d'un poison injectable dans le manche, une canne à extrémité empoisonnée.

«Ca ressemble plutôt à un film de James Bond», a remarqué l'un des enquêteurs de la TRC, Hanif Vally. «Malheureusement oui», a reconnu Lourens.

Lourens est le premier d'une série de sommités de la recherche militaire et civile qui doivent être entendus comme témoins pendant cinq jours d'auditions spéciales organisées au Cap sur les laboratoires secrets de l'apartheid qui travaillèrent sur l'arme chimique et biologique.

La TRC a rejeté hier matin une demande du gouvernement sud-africain de huis-clos complet pour ces auditions. Le conseiller juridique du président Nelson Mandela, Fink Haysom, avait fait valoir à la TRC que les auditions risquaient de «conduire à la prolifération de technologies de destruction massive».

La décision de la TRC de refuser ces arguments signifie que, pour la première fois, les abus liés aux recherches chimiques et les responsabilités de l'État dans ces programmes menés entre 1981 et 1994 vont être publiquement exposés.

Lourens a dit qu'il ne savait pas si les outils chimiques qu'il avait contribué à fabriquer avaient un jour été utilisés. Il a toutefois raconté comment «à la fin des années 80», son supérieur hiérarchique, le Dr Wouter Basson, lui avait demandé de porter deux ampoules de poison et un tournevis empoisonné à un certain «Trevor», qu'il devait rencontrer dans une gare de Londres. Après le rendez-vous, il avait été amené dans une maison de campagne pour montrer le fonctionnement de l'outil.

La démonstration avait mal tourné: du poison s'était répandu sur ses doigts qu'il avait ensuite portés à la bouche. Il avait dû se précipiter dans la salle de bain pour avaler une fiole de Dettol, un produit anti-poison qui le fit vomir. Puis il perdit connaissance «un certain temps».

Lourens a également indiqué que des expériences étaient menées sur des animaux dans une ferme proche de Pretoria. On y testait de nouvelles grenades incapacitantes sur des rats ou un nouveau type de gaz lacrymogène sur des babouins. Il savait aussi que des recherches y étaient menées sur la fertilité des babouins. «On soupçonnait que ces recherches visaient à tester la possibilité de manipuler la fertilité sur des bases ethniques, a-t-il dit. Je pense que le but était de réduire la fertilité des femmes noires». Toutefois, sur ce dernier point, il a indiqué qu'il n'avait pas de preuve directe.

La décision de la TRC de refuser ces arguments signifie que, pour la première fois, les abus liés aux recherches chimiques et les responsabilités de l'État dans ces programmes menés entre 1981 et 1994 vont être publiquement exposés.

Lourens a dit qu'il ne savait pas si les outils chimiques qu'il avait contribué à fabriquer avaient un jour été utilisés. Il a toutefois raconté comment «à la fin des années 80», son supérieur hiérarchique, le Dr Wouter Basson, lui avait demandé de porter deux ampoules de poison et un tournevis empoisonné à un certain «Trevor», qu'il devait rencontrer dans une gare de Londres. Après le rendez-vous, il avait été amené dans une maison de campagne pour montrer le fonctionnement de l'outil.

La démonstration avait mal tourné: du poison s'était répandu sur ses doigts qu'il avait ensuite portés à la bouche. Il avait dû se précipiter dans la salle de bain pour avaler une fiole de Dettol, un produit anti-poison qui le fit vomir. Puis il perdit connaissance «un certain temps».

Lourens a également indiqué que des expériences étaient menées sur des animaux dans une ferme proche de Pretoria. On y testait de nouvelles grenades incapacitantes sur des rats ou un nouveau type de gaz lacrymogène sur des babouins. Il savait aussi que des recherches y étaient menées sur la fertilité des babouins. «On soupçonnait que ces recherches visaient à tester la possibilité de manipuler la fertilité sur des bases ethniques, a-t-il dit. Je pense que le but était de réduire la fertilité des femmes noires». Toutefois, sur ce dernier point, il a indiqué qu'il n'avait pas de preuve directe.

La décision de la TRC de refuser ces arguments signifie que, pour la première fois, les abus liés aux recherches chimiques et les responsabilités de l'État dans ces programmes menés entre 1981 et 1994 vont être publiquement exposés.

Lourens a dit qu'il ne savait pas si les outils chimiques qu'il avait contribué à fabriquer avaient un jour été utilisés. Il a toutefois raconté comment «à la fin des années 80», son supérieur hiérarchique, le Dr Wouter Basson, lui avait demandé de porter deux ampoules de poison et un tournevis empoisonné à un certain «Trevor», qu'il devait rencontrer dans une gare de Londres. Après le rendez-vous, il avait été amené dans une maison de campagne pour montrer le fonctionnement de l'outil.

La démonstration avait mal tourné: du poison s'était répandu sur ses doigts qu'il avait ensuite portés à la bouche. Il avait dû se précipiter dans la salle de bain pour avaler une fiole de Dettol, un produit anti-poison qui le fit vomir. Puis il perdit connaissance «un certain temps».

Lourens a également indiqué que des expériences étaient menées sur des animaux dans une ferme proche de Pretoria. On y testait de nouvelles grenades incapacitantes sur des rats ou un nouveau type de gaz lacrymogène sur des babouins. Il savait aussi que des recherches y étaient menées sur la fertilité des babouins. «On soupçonnait que ces recherches visaient à tester la possibilité de manipuler la fertilité sur des bases ethniques, a-t-il dit. Je pense que le but était de réduire la fertilité des femmes noires». Toutefois, sur ce dernier point, il a indiqué qu'il n'avait pas de preuve directe.

Inde et Pakistan

Le Canada a aidé à entretenir les réacteurs CANDU

JULES RICHER
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Le Canada a fourni de l'assistance technique à l'Inde et au Pakistan pour maintenir leurs réacteurs nucléaires CANDU en bon état de marche, a confirmé, hier, le vice-premier ministre Herb Gray.

Toutefois, par la même occasion, M. Gray s'est empressé d'affirmer que cette aide n'a pas servi au développement de bombes nucléaires. «Le Canada n'aide ni ne soutient d'aucune façon l'utilisation militaire de l'énergie atomique», a-t-il souligné à la Chambre des communes.

La décision d'envoyer des techniciens canadiens dans ces deux pays a été prise à la suite de la catastrophe nucléaire de Tchernobyl en 1986, a indiqué M. Gray.

«Il a été entendu qu'il serait sage, dans l'optique de la sécurité et de l'intérêt de la population civile dans les pays impliqués, de rendre disponible des informations non protégées sur la sécurité des réacteurs pour s'assurer que les réacteurs fournis demeurent sécuritaires».

Un article paru hier dans le quotidien *The Ottawa Citizen* révèle que le Canada a fourni cette assistance technique en dépit de l'embargo nucléaire qu'il avait décrété contre l'Inde et le Pakistan en 1976. Les deux pays s'étaient alors engagés dans une course à l'armement nucléaire.

Des techniciens d'Énergie atomique du Canada et d'Hydro-Ontario ont été impliqués dans ces échanges.

On soupçonne les deux pays d'avoir utilisé la technologie nucléaire canadienne pour produire les matériaux nécessaires à la construction de bombes nucléaires. Le mois dernier, l'Inde faisait exploser cinq engins nucléaires et le Pakistan répliquait avec six explosions nucléaires.

L'opposition aux Communes soutient que le Canada a agi de façon hypocrite en dénonçant d'un côté l'Inde et le Pakistan tandis que, de l'autre, il continuait à leur apporter de l'assistance technique.

Garantie de prêt à la Chine

Le député conservateur David Price a réclamé que le Canada rappelle immédiatement ses techniciens. «Les faits sont clairs: la technologie canadienne a aidé et continue à aider le développement de bombes nucléaires en Inde et au Pakistan», a-t-il souligné.

Par ailleurs, autre dossier nucléaire controversé: des documents rendus publics hier indiquent que le Canada a signé une garantie de prêt de 1,5 milliard avec la Chine en novembre 1996 dans le but de financer la vente d'un réacteur CANDU, sans vérifier si ce pays était en mesure de rencontrer ses obligations financières.

Signée par le ministre des Finances, Paul Martin, la garantie de prêt n'aura pas été soumise aux vérifications habituelles dans ce genre d'entente.

Le ministre du Commerce international, Sergio Marchi, a rétorqué à la Chambre des communes que cette procédure n'avait rien d'exceptionnelle ni de risquée. Il a précisé qu'Énergie atomique du Canada et la Société pour l'expansion des exportations s'étaient chargés du dossier pour en régler les détails après que le ministre, Martin eut donné son approbation.

«Il faut noter que, depuis 1979, il y a eu plus de 250 contrats d'une valeur totale de cinq milliards signés avec la Chine et qu'il n'y a pas eu de mauvaises créances jusqu'à maintenant», a-t-il ajouté.

Des gaz toxiques utilisés pendant la guerre du Vietnam?

Washington — L'armée américaine a utilisé des gaz neurotoxiques lors d'une mission destinée à tuer ses soldats qui avaient rejoint les rangs de l'ennemi pendant la guerre du Vietnam, selon une enquête réalisée par CNN et *Time Magazine*.

C'est la première fois qu'une information confirmée fait état d'utilisation de gaz neurotoxiques par l'armée américaine. Les conclusions de CNN et de *Time Magazine* se basent sur une investigation de huit mois au cours de laquelle 200 personnes ont été interviewées.

L'opération «Tailwind» avait reçu l'appro-

bien au cours d'un assaut mené par la suite par des militaires des forces spéciales avec des armes conventionnelles.

Il était tout à fait clair que si vous tombez sur un transfuge, il fallait le tuer, a raconté le lieutenant Robert Van Buskirk, qui était responsable d'une section au cours de l'opération. «Il ne s'agissait pas de les ramener. Il fallait les tuer» pour qu'il ne fournisse pas d'informations à l'ennemi.

«Historiquement, il n'y a aucune preuve confirmant que nous avons utilisé des gaz neurotoxiques au Vietnam ou monté des opérations contre des transfuges», a déclaré di-

manche à l'Associated Press Jim Turner, un porte-parole du Pentagone.

Reste que, selon des soldats ayant participé à l'opération, des gaz neurotoxiques ont bien été utilisés contre une dizaine de transfuges américains qui avaient été repérés dans un village au Laos. «Nous avons tout détruit», a raconté un des militaires. «Il ne restait plus que des morceaux d'êtres humains», a ajouté un autre, précisant que, parmi la centaine de cadavres, une dizaine était des Américains qui avaient rejoint les rangs de l'ennemi.

Associated Press

LE DEVOIR

LES SPORTS

État de la réserve collective de sang. Groupe sanguin O- 59%, B- 62%. La Société canadienne de la Croix-Rouge. Info-collecte: 527-1501

EN BREF

Platini déplore le manque de coopération

(AP) — «Tout le monde ne se sent pas concerné» par la Coupe du monde de football en France, déplore Michel Platini dans un entretien publié, hier, par Le Parisien. «Peut-être qu'après la Coupe du monde, je révélerai certaines choses, lance-t-il. La France a fait ce qu'il fallait faire, sans plus», insiste le co-président du comité français d'organisation (CFO) de la Coupe du monde. «Par exemple, le ministère de la Culture s'en fout complètement. On n'a eu aucun rapport avec eux», affirme-t-il. Ou encore, «quand on monte des opérations comme le Jour J-1, avec la grande fête de Paris, je vous prie de croire que ce n'est pas facile d'obtenir certaines autorisations. Ils s'en foutent. Démérez-vous! Pour notre part, cela fait quatre ans qu'on a prévu que ce serait quelque chose d'énorme. On a essayé d'inciter tout le monde pour que ce soit la fête partout, mais ce n'est pas moi qui vais organiser un bal populaire dans votre commune!», souligne Platini.

Dandeneault pourrait jouer

(PC) — Matthieu Dandeneault pourrait participer à son premier match éliminatoire depuis la troisième rencontre de la série contre les Coyotes de Phoenix. Brent Gilchrist souffre d'une elongation à l'aîne et l'ancien attaquant des Faucons de Sherbrooke pourrait le remplacer face aux Capitals. Dandeneault a amassé une passe en trois matchs contre Phoenix.

Bowman lance des fleurs

Scott Bowman est d'avis que les observateurs sous-estiment les Capitals. «Ils ont dû devancer de très bonnes équipes pour terminer au quatrième rang de leur association. Ils ont ensuite éliminé Boston, Ottawa et Buffalo en remportant sept matchs sur huit à l'étranger», Bowman rappelle que les Caps comptent également plusieurs joueurs européens ainsi que de bons vétérans. «Ils sont un peu à l'image des Red Wings», dit Bowman.

La finale de la coupe Stanley se met en branle ce soir

Les Red Wings ont mûri dans l'adversité

FRANÇOIS LEMENU PRESSE CANADIENNE

Detroit — Aucune équipe n'a remporté la coupe Stanley deux années de suite depuis que les Penguins de Pittsburgh ont réussi l'exploit en 1991 et 1992. L'exploit n'est pas banal puisque trois équipes — le Canadien de Montréal, les Rangers de New York et les Devils du New Jersey — ont même, depuis, raté les séries après avoir enlevé le prestigieux trophée.

Les Red Wings de Detroit sont donnés favoris contre les Capitals de Washington pour gagner la coupe une deuxième année d'affilée dans cette finale dont le premier match sera disputé, ce soir, au Jos Louis Arena.

Comment les Red Wings ont-ils réussi à atteindre la finale une troisième fois en quatre ans là où d'autres équipes ont échoué? Où puisent-ils leur courage et leur volonté de vouloir se rendre jusqu'au bout?

«L'équipe est la même depuis quelque temps même si nous avons perdu des joueurs de la dernière saison», a noté Scotty Bowman. Mais je crois que notre réussite s'explique par la confiance et les difficultés que nous avons dû traverser.

Parmi les difficultés, il y a bien sûr l'accident de la route qui a presque coûté la vie au défenseur Vladimir Konstantinov et au masseur de l'équipe, Sergej Mnatsakanov. «J'ignore si l'accident a été une source de motivation pour l'équipe», dit Bowman. Mais cette tragédie nous a permis d'apprécier ce que nous avons fait en donnant à la ville sa première coupe en plus de 40 ans. C'est pourquoi l'équipe

s'est si bien préparée en vue de cette saison. Les festivités entourant notre victoire ont été de courte durée. Nous n'avons pas eu le temps de nous croire invincibles, a rappelé Brendan Shanahan. Cet accident nous a également servi une grande leçon à l'extérieur de la patinoire.

Le leadership du capitaine

Bowman a également parlé du leadership exercé par le capitaine Steve Yzerman. «Il y a beaucoup de leadership dans cette équipe, a-t-il dit. Il y a de très bons vétérans. Yzerman a vécu les hauts et les bas de cette concession. Dans cette chambre, aucun joueur n'a fait mieux que lui relativement à sa longévité et à son rendement. Tout commence avec Yzerman dans sa façon de jouer et ce qu'il fait sur la glace. En travaillant aussi fort qu'il le fait, Yzerman devient une inspiration pour tous ses coéquipiers. Il ne peut en être autrement.»

Bowman, enfin, a rendu un bel hommage à ses adjoints Dave Lewis et Barry Smith. «Nos succès s'expliquent aussi par le fait que nous formons une véritable équipe. Nous sommes bien ensemble. Le personnel d'entraîneurs, par exemple, est le même depuis cinq ans. Il s'agit d'une longue association dans le hockey d'aujourd'hui. C'est tout à l'honneur de Dave Lewis et Barry Smith qui ont sans doute obtenu des offres pour aller ailleurs. C'est généralement ce qui arrive lorsqu'une équipe a du succès. Mais ils ont choisi de rester. Cette continuité joue un grand rôle dans nos succès, poursuit Bowman. C'est important lorsqu'on sait qu'une vingtaine d'équipes ont changé d'entraîneurs au cours des 18 derniers mois.»

Les Capitals seront compétitifs, affirme Bellows

FRANÇOIS LEMENU PRESSE CANADIENNE

Detroit — Brian Bellows admet que les Red Wings forment une grande équipe. Selon l'attaquant des Capitals de Washington, les champions de la coupe Stanley ne souffrent d'aucune faiblesse.

«Ils sont rapides, ils jouent bien en défense, leur gardien [Chris Osgood] est solide, et leurs unités spécialisées sont efficaces», dit Bellows.

Les Capitals risquent-ils alors d'être balayés en quatre matchs comme l'ont été les Flyers de Philadelphie l'an dernier? «Nous serons compétitifs», prévient Bellows. A ce que je sache, nous faisons partie de la même ligue qu'eux. Et puis Olie [Olaf Kolzig] joue aussi bien qu'Osgood.»

Seulement trois joueurs des Capitals ont déjà remporté la coupe Stanley. Esa Tikkanen, Bill Ranford et Bellows. «Je rappelle à mes coéquipiers que nous avons la chance

de prendre part à la finale. J'en suis seulement à ma troisième en 16 ans. C'est pourquoi il faut accepter de se défoncer tout en ayant du plaisir.»

Bellows a gagné la coupe à Montréal en 1993. Il formait alors un trio avec Kirk Muller et John LeClair. Cette fois, il joue à la droite d'Adam Oates et de Joé Juneau. «Muller, LeClair et moi avions le même style. C'est différent à Washington. Je dirais que les deux tiers de notre trio misent sur la finesse», dit le vétéran de 33 ans qui a joué à Berlin dans le championnat allemand avant d'accepter l'offre des Capitals en mars dernier.

Bellows dit avoir apprécié son expérience outre-Atlantique. «Berlin est une belle ville même s'il pleut presque tout le temps, dit-il. J'ai beaucoup aimé la façon de vivre des gens. Ils savent apprécier la vie. J'ai aussi aimé le hockey là-bas. Les joueurs sont costauds et le jeu est rude. Par contre, on a l'occasion de s'entraîner souvent. Je pense d'ailleurs avoir amélioré mon coup de patin.»

Les Braves face aux Red Sox

Dennis Martinez vise la marque de Marichal

Atlanta (AP) — En Amérique du Nord, le nombre 243 ne déclenche pas autant de passion que 56, 61 ou 755. Mais en Amérique latine, l'histoire est différente.

Dennis Martinez tentera ce soir à Atlanta de devenir le premier lanceur latino-américain à inscrire une 243^e victoire en carrière lorsqu'il affrontera les Red Sox de Boston.

«El Presidente» avait mérité sa 243^e victoire la semaine dernière contre Milwaukee, égalant du même coup la marque détenue par Juan Marichal pour le plus grand nombre de victoires par un lanceur latino-américain.

Au Nicaragua, pays natal de Martinez, on se prépare à célébrer comme on l'avait fait en 1991 lorsqu'il avait lancé un match parfait pour les Expos. «La population hispanique voit les choses différemment que les anglo-saxons», a affirmé le lanceur droitier qui a amorcé sa carrière dans les majeures en 1976, un an avant la naissance de son coéquipier Andruw Jones.

Ses coéquipiers hispanophones connaissent bien la signification du chiffre 243. Lorsque Martinez a égalé la marque de Marichal, les deux premiers à le féliciter ont été deux joueurs nés au Venezuela, Andres Galarraga et Ozzie Guillen.

Quelque chose de spécial

«Peu de gens se préoccupent de ce qui se passe actuellement, a dit Galarraga. Mais les joueurs latino-américains savent ce que signifie cette marque. Cela représente beaucoup de matchs, beaucoup de victoires, beaucoup d'années. C'est vraiment quelque chose de spécial pour nous.»

Martinez a fait preuve de régularité tout au long de sa carrière, lui qui a atteint le plateau des 10 victoires à 15 reprises.

«Il est incroyable, a souligné Galarraga. Il est un modèle pour la jeunesse de l'Amérique du Sud et même des États-Unis. Ce gars-là fait des efforts tous les jours.»

Une première, un joueur de l'Impact au Mondial

Lowe s'alignera pour la Jamaïque en France

PRESSE CANADIENNE

L'attaquant de l'Impact Onandi Lowe s'alignera pour la Jamaïque à la Coupe du monde de football, qui commence demain en France.

C'est la première fois qu'un joueur sous contrat avec l'Impact se retrouve au plus haut niveau mondial.

En 1995, le défenseur Steve Tritschuh avait porté les couleurs de l'Impact pendant une saison. Il avait participé à la Coupe du monde en Italie en 1990 avec la sélection des États-Unis.

Les amateurs de ballon rond du Québec pourront voir le baptême de feu de Lowe au Mondial, dimanche soir, sur les ondes de RDS alors que la Jamaïque affrontera la Croatie.

Lowe pourrait alors évoluer au poste de défenseur, où il a évolué au cours des récents matchs préparatoires de la sélection jamaïcaine. Une situation pour le moins ironique, puisqu'à l'été 1997, Lowe avait justement été suspendu par l'entraîneur René Simoes pour avoir refusé de jouer au poste de libéro.

«La Jamaïque a joué avec le même libéro, Durant Brown, au cours des

100 derniers matchs. Si Onandi prend sa place, c'est parce que l'entraîneur pense qu'il peut faire encore mieux», a précisé Lloyd Barker, un ancien porte-couleurs de la formation jamaïcaine et coéquipier de Onandi à Montréal.

Rare situation

«C'est fréquent de voir un joueur qui évolue à l'attaque avec son club se retrouver au milieu de terrain avec l'équipe nationale, mais passer de l'attaque à la défense, c'est rare. Mais Onandi est un sapeur bon attaquant, et il sera un sapeur bon défenseur. À l'école secondaire, il jouait souvent en défense. Il commençait les matchs à l'attaque, puis lorsque son équipe prenait les devants dans le match, on lui demandait d'aller jouer comme libéro ou stoppeur pour mieux protéger leur avance. Onandi est tellement grand et fort, c'est impossible de le contourner. Onandi est tellement un bon athlète qu'il peut exceller à n'importe quelle position.»

Le prochain match de l'Impact aura lieu vendredi au complexe Claude-Robillard alors qu'il recevra les Vipers de Staten Island.

Téléphone: 985-3344 Télécopieur: 985-3340

AVIS PUBLICS

Sur Internet: www.offres.ledevoir.com

Suite des avis de la page B 4

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR PETITES CRÉANCES, NO 500-32-029037-977 - BREF D'EXÉCUTION - LE GREFFIER POUR ET AU NOM DE

MOTS CROISÉS

Grille de mots croisés avec numéros 1 à 12.

Solution d'hier: 1. Bouleverser. 2. Trompeuse. 3. Éleve. 4. Trompeuse. 5. Propice. 6. Poivrier d'Inde. 7. Paroi d'un filon minéral. 8. Thulium. 9. Ornement fixé au plastron d'un vêtement. 10. Grison. 11. Non conformiste. 12. Route nationale. 1. Du pays de Moab. 2. Repas. 3. Coté du navire sous le vent. 4. État d'un pays qui se suffit à lui-même. 5. Chef religieux. 6. Brin de paille. 7. Intérubain. 8. Élytre. 9. Qui rappelle le bouc. 10. Qui est à nous. 11. Flasque. 12. Presto. 1. Contra-riétés. 2. Trompeuse. 3. Poivrier d'Inde. 4. Trompeuse. 5. Propice. 6. Poivrier d'Inde. 7. Paroi d'un filon minéral. 8. Thulium. 9. Ornement fixé au plastron d'un vêtement. 10. Grison. 11. Non conformiste. 12. Route nationale. 1. Du pays de Moab. 2. Repas. 3. Coté du navire sous le vent. 4. État d'un pays qui se suffit à lui-même. 5. Chef religieux. 6. Brin de paille. 7. Intérubain. 8. Élytre. 9. Qui rappelle le bouc. 10. Qui est à nous. 11. Flasque. 12. Presto. 1. Contra-riétés.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR PETITES CRÉANCES, NO 500-32-029037-977 - BREF D'EXÉCUTION - LE GREFFIER POUR ET AU NOM DE

AVIS DE PRÉSENTATION D'UN PROJET DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ Les Prêtres de Saint-Sulpice de Montréal

Avis public est, par les présentes, donné que les Prêtres de Saint-Sulpice de Montréal s'adresseront à l'Assemblée nationale du Québec pour demander la présentation d'un projet de loi d'intérêt privé ayant pour objet de leur reconnaître le pouvoir de dispenser des programmes d'enseignement de niveau supérieur et de décerner des grades, diplômes, certificats ou autres attestations d'études supérieures dans le domaine de sciences ecclésiastiques.

Toute personne qui a des motifs d'intervention sur ce projet de loi d'intérêt privé doit en informer le directeur de la législation de l'Assemblée nationale du Québec, Édifice Honoré-Mercier, 835, boulevard René-Lévesque Est, bureau 2.51, Québec (Québec) G1A 1A3. Montréal, le 2 juin 1998

Le procureur Roger David

AVIS DE CLOTURE D'INVENTAIRE Avis dans le journal C.C.Q. ART. 795 AVIS est par les présentes donné que, à la suite du décès de Jacques BRUNET, en son vivant domicilié au 5240, rue Louis-Veuillot, Montréal (Québec) H1M 2N5, survenu le trente et un mars, mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept (1997), un inventaire des biens du défunt a été fait par les liquidateurs successoraux: Me Daniel M. KOCHENBURGER et Ginette BLANCHETTE le vingt mai, mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit (1998), minute 3745, devant Me NATHALIE LÉGER, notaire, sise au 500, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 910, Montréal (Québec) H2Z 1W7, conformément à la Loi.

Cet inventaire peut être consulté par les intéressés, à l'étude de Me NATHALIE LÉGER, notaire sise au 500, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 910, Montréal (Québec) H2Z 1W7. DONNÉ ce vingt mai, mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit (1998).

DANIEL M. KOCHENBURGER GINETTE BLANCHETTE

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC District de MONTRÉAL

procédure alléguée, avis à la partie défenderesse, liste des pièces et pièces à été remise au greffe à l'intention de 9015-9237 QUÉBEC INC.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION Prenez avis que la compagnie "Les Editions Le Caducée Inc." demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

AVIS DE CLOTURE D'INVENTAIRE Avis est par les présentes donné que, à la suite du décès de MADAME MONIQUE LARAMEE, en son vivant domiciliée au 6721 rue Louis-Hébert, appartement #1, Montréal, province de Québec, H2G 2H1, lequel décès est survenu le 14 octobre 1997, un inventaire des biens du défunt a été fait par la liquidatrice successorale, MADAME DENISE LARAMEE, le 26 mai 1998 devant Me Manon Proulx, notaire, 5375, St-Joseph, Trois-Rivières-Ouest (Québec) G8Z 4M5.

Cet inventaire peut être consulté par les intéressés à l'étude de Me Manon Proulx, notaire, à l'adresse ci-dessus mentionnée.

Denise Laramee liquidatrice successorale

CANADA Province de Québec District de Beauharnois

COUR DU QUÉBEC Division des petites créances Le greffier de la Cour du Québec, Chambre Civile, Division des petites créances pour et au nom des requérants suivants:

Tableau avec 3 colonnes: Nos de dossiers, Requérants, Intimés. Lignes: 760-32-003031-970 Denis Cardinal Laurent Cardinal Normand Blais; 760-32-001460-965 Stéphane L'Écuyer & al; 760-32-001600-966 Les traductions Altec inc. Bureau de fiscalité de Montréal inc. Marc Poirier; 760-32-001966-961 Alain Legault & al; 760-32-001723-966 Jean Leboeuf Elphège Thériault; 760-32-001404-963 Hélène Langis Sylvie Laliberté; 760-32-003275-973 Claude Ménard & al; 760-32-003097-971 Danielle Plante Guy Hart

PAR ORDRE DE LA COUR Les intimés sont par les présentes requis de produire une contestation dans les trente jours de cette publication dans les dossiers ci-haut mentionnés.

Une copie de la requête pour chacun des dossiers a été laissée à l'intention des intimés au greffe de la cour du Québec Chambre civile Division des petites créances, Palais de Justice de Valleyfield, 180, Salaberry, Valleyfield, Qc J6T 2J2.

De plus, prenez avis qu'à défaut par vous de produire au greffe de cette cour une contestation dans lesdits délais, le greffier de la cour du Québec Chambre civile Division des petites créances procédera à obtenir contre vous un jugement dans ces causes pour les requérants.

Valleyfield, ce 5 juin 1998.

CLAUDE GARNEAU Greffier de la Cour du Québec Division des petites créances

HOCKEY

Tableau de résultats de la finale de la coupe Stanley: Washington contre Detroit. Résultats: Washington à Detroit, 20h00, CBC, SRC, FOX; Detroit à Washington, 20h00, CBC, SRC; x-Washington à Detroit, 20h00, CBC, SRC, FOX.

BASEBALL

Tableaux de statistiques de la Ligue Nationale Section Est et Section Centrale, et de la Ligue Américaine Section Est et Section Ouest.

Aujourd'hui N.Y. Yankees à Montréal, 19h05. Toronto en Floride, 19h05. Houston à Detroit, 19h05. Pittsburgh à Cleveland, 19h05. Baltimore à Philadelphie, 19h35. Tampa Bay à N.Y. Mets, 19h40. Boston à Atlanta, 19h40. Texas au Colorado, 21h05. Anaheim en Arizona, 22h05. Milwaukee à Kansas City, 20h05. Chicago Cubs au Minnesota, 20h05. St. Louis à Chicago White Sox, 20h05. Oakland à Los Angeles, 22h05. Cincinnati à San Diego, 22h05.

À LA TÉLÉVISION

NOS CHOIX

CE SOIR
Paul Cauchon

LA FÊTE DU FOOTBALL

Leur football, c'est notre soccer, bien sûr. En direct de Paris, le défilé de la Coupe du monde de football, prélude à l'ouverture de cette compétition mondiale. C'est suivi en soirée d'un grand spectacle sur la place de la Concorde.

RDI, 14h et 19h

MR. BEAN

Des reprises, mais toujours amusantes. Ce soir, Mr. Bean fait du mini-golf. Tout ça avant la diffusion du premier match de la finale de la coupe Stanley entre Detroit et Washington.

Radio-Canada, 19h30

LES GRANDS ENTRETIENS DU CERCLE

Laure Adler rencontre Stockhausen, grand manitou de la musique contemporaine.

TV5, 23h

CINÉMA

AU PETIT ÉCRAN

LA GIFLE

(4) Fr. 1974. Comédie de mœurs de C. Pinoteau avec Lino Ventura, Isabel le Adjani et Annie Girardot. Un professeur d'histoire éprouve des ennuis avec sa fille de dix-huit ans qu'il a élevée seul.

Canal D 14h

LE PÉRIL JEUNE

(3) Fr. 1994. Comédie dramatique de C. Klapisch avec Romain Duris, Julien Lambroschini et Nicolas Koretzky. Quatre copains se remémorent leur année de terminale en 1975 au cours de laquelle ils séchaient impunément les cours.

SRC 19h30

KRAPATCHOUK

(4) Fr. 1991. Comédie dramatique de E.G. Lipschutz avec Guy Pion, Piotr Zaitchenko et Angela Molina. Suite à un concours de circonstances, deux ouvriers d'Europe de l'Est en séjour à Paris sont pris pour des espions russes.

TQ 21h

LE LIEU DU CRIME

(4) Fr. 1985. Drame de mœurs d'A. Téchiné avec Catherine Deneuve, Wadek Stanczak et Nicolas Giraudi. La vie rangée d'une femme est bouleversée lorsque son fils fait la rencontre d'un évadé de prison.

Canal D 23h

BEAUCOUP, PASSIONNÉMENT, À LA FOLIE

(4) (Truly, Madly, Deeply) G.B. 1991. Drame fantastique d'A. Minghella avec Juliet Stevenson, Alan Rickman et Bill Paterson. Une jeune traductrice a la surprise de voir réapparaître en chair et en os son défunt mari revenu d'outre-tombe.

SRC 23h30

CANAUX	16h30	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30
2 (2) 4 (4)	Mission top secret	Watatatow	Lingo	Ce soir	Double Étoile (18:30)	C'est juste une farce!	Mr. Bean	Hockey / Capitals - Red Wings							
6 (7) 9 (9)															
13 (11) 12 (12)															
4 (5) 6 (6)	Claire Lamarche / Faites vos boîtes, on déménage! (16:00)	Beverly Hills, 90210		Le TVA	Piment fort / Yves Pelletier, André Ducharme, Jacques Chevalier	Chambres en ville	Sirènes	Reporter							
7 (8) 9 (9)															
10 (11) 13 (13)															
40 (40)															
15 (17) 24 (24)	Allô prof	Boumbo / Madame Pepperpote	Rémi	Il était une fois... l'espace	Les Nouvelles Aventures de Skippy	Montagne / La Montagne couchée	Pignon sur rue	National Geographic / À l'ombre du Vésuve	Cinéma / KRAPATCHOUK (4) avec Guy Pion, Piotr Zaitchenko						
30 (30) 46 (46)															
2 (4) 16 (16)	Les Simpson	Le Grand Journal		Le Chaînon manquant	Le Baseball des Expos à TQS l'avant-match	Baseball / Yankees - Expos									
30 (35) 49 (49)															
RDI (RDI)	Le Journal FR2	Aujourd'hui		Capital Actions	La Fête du football: Place de la Concorde			Le Journal RDI	Maison neuve	Le Téléjournal	Le Point (22:27)	Ed. québécoise	Fête du football		
TV5 (TV5)	Le Jeu...	Journal suisse	Pyramide	Paris Lumières	C'est l'heure	Journal FR2	La Vie à l'endroit / Drouot	Montagne	Temps présent / Reine...	Journal belge	Les Grands Entretiens du Cercle				
D (D)	Justice (16:00)	Cosmos		Animalier / Nancite		Cousteau/Palawan, dernier refuge	On a marché sur la terre / Rituels	Biographies / Liberace	La Justice américaine	Cinéma / LE LIEU DU CRIME (4)					
V (V)	La Vie en vrac / Avis de recherche	Combat... chefs		Croque la vie		Jeux de société	Cinéma / L'AMOUR FATAL (4) avec Molly Ringwald, Lee Grant	Table ronde	Santé et Société / Volours...	Allô docteur					
MP (MP)	M. v. (12:00)	La Courbe		Les Bombes	Le Mix	Rock & Roll - In the Groove	Snow Job	Musique vidéo	Perfecto	Musique vidéo / Se poursuit jusqu'à 1h00.					
MX (MX)	Musimax Collection (14:00)			Duo Benezra / Barbara Orbison	Chair de poule	Tendances Jazz / John McLaughlin and Jonas Hellborg	Monk in Oslo	Duo Benezra / Barbara Orbison	MusiMax Collection	Tendances Jazz / M. Petrucciani					
CF (CF)	Schtroumpfs	Tom et Jerry	Les Razmoket												
TF (TF)	Ned... triton	Scooby Doo	Crocs malins	Le Zinzin...	Cadillacs...	Robin des bois	Santo Bugito	Le Diable...	Ned... triton	Les Simpson	Y'en a marre	Le Dragon...	Highlander	Les Simpson	Cléo et Chico
RDS (RDS)	Le Repêchage de la LHJMQ			Atlantique	Sports 30 Mag		France 98: coup d'envoi	...le plus fort	Boxe / Wayne McCullough - Juan Polo Perez	Sports 30 Mag					
6 (6)	Family Matters	The Simpsons	Fresh Prince of Bel-Air	News	News	Comics!	On the Road Again	Hockey / Capitals - Red Wings							
4 (4)				Newsday											
8 (8) 13 (13)	Oprah (16:00)	Am. Videos	Home Improv.	News	News	Wheel of...	Jeopardy	Soul Man	Ellen	Home Improv.	Drew Carey	FX: The Series	CTV News	News	
12 (12)		Mad About You	Seinfeld	Pulse		E.T.	Just Shoot Me	Cinéma / NINE MONTHS (5) avec Hugh Grant, Julianne Moore							
GBL (GBL)	The Young and the Restless	Global News	Global Tonight	Fist Nat. News	Simpsons	Madison	Mad about You	Something so...	Frasier	NYPD Blue					
24 (24)	Little Star	Country Mouse	Arthur	Pumped!	The Intrepids	Inquiring Minds	Making Time	Studio 2	Vicar of...	Murder Most...	Footnotes	Dialogue	Studio 2		
8 (8)	Rosie... (16:00)	News		ABC News	Wheel of...	Jeopardy	Soul Man	Something so Right	Home Improvement	NYPD Blue					
13 (13)	Montel... (16:00)			E.T.	Mad About You										
22 (22)	101 Dalmatians	Grace Under...	M*A*S*H	News	The Simpsons	Frasier									
3 (3)	Rosie... (16:00)	Mad About You	Seinfeld	News	CBS News	E.T.	Jag								
8 (8)	Oprah (16:00)	News	Coach	News	CBS News	Wheel of...	Jeopardy								
5 (5)	Home Improv.	Oprah		NBC News	Jeopardy	Wheel of...	Mad About You	NewsRadio	Frasier	Just Shoot Me	Dateline NBC				
10 (10)	Rosie... (16:00)	Live at Five	Extra!												
33 (33)	Kratt's...	Bill Nye	C. Sandiego	News	Nightly Busin.	Jonathan Pond's Tax Party									
57 (57)	Wishbone	C. Sandiego	Bill Nye	ITN News	Nightly Busin.	News	Blue Suede Shoes - Ballet Rocks								
MM (MM)	VideoF. (12:00)	RapCity	OnDemand	MuchMegaHits	Classic...	Spotlight	VideoFlow								
TSN (TSN)	WWF Raw (16:00)			That's Hockey	Sportsdesk	Baseball / Blue Jays - Marlins									

Classification des films: (1) Chef-d'œuvre — (2) Excellent — (3) Très bon — (4) Bon — (5) Passable — (6) Médiocre — (7) Minable

Téléphone: 985-3322

LES PETITES ANNONCES

Télécopieur: 985-3340

I • N • D • E • X

- REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES
- 100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
 - 200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
 - 300 • 399 MARCHANDISES
 - 400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
 - 500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
 - 600 • 699 VÉHICULES

LES PETITES ANNONCES

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 17H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: **985-3322**
Télécopieur: **985-3340**

Conditions de paiement: cartes de crédit

<p>161 SOUS-LOCATION</p> <p>APARTEMENT A SOUS-LOUER, au bord du Lac Saint-Louis et de la piste cyclable à Lachine, énorme 4 1/2, stationnement, très tranquille. Disponible de juillet à octobre inclusivement. 637-0105. Laisser message.</p>	<p>210 COMMERCES À VENDRE</p> <p>CENTRE RECYCLAGE AUTOMOBILE Région Cornwall. 1 hre Mt. 60 arpents avec entrepôt. 1-800-267-7166.</p> <p>COIN DE RUE, près des chutes, hôtel de campagne à 20 ch., 2 bars, 1 resto. Proprié: (819)623-1175, (514)432-7475.</p>	<p>530 COURS</p> <p>PROF. D'ANGLAIS PRIVÉ Conversation, prononciation et/ou écriture. (Bhrs/2005). 982-1986.</p>	<p>575 DÉMÉNAGEMENTS</p> <p>GILLES JODOIN TRANSPORT INC Déménagements de tous genres. Spécialité: Appareils électriques. Assurance complète. 253-4374.</p>	<p>695 AUTOMOBILES</p> <p>PONTIAC TEMPEST LE '91 104,000 km, V6, 4 portes, automatique, a.c., tout équipé, peinture originale. 5.700\$ (négo). 444-8320.</p>
<p>164 CONDOMINIUMS À LOUER</p> <p>CENTRE-VILLE Condo exécutif rénové, idéal professionnel ou étudiant McGill. 996-5679.</p> <p>CONDO LUXE 1080 p.c. dans ancienne usine, métro Pie IX, 850\$/mois, libre juillet. Poss. option d'achat. 257-9054.</p>	<p>251 BUREAUX À LOUER</p> <p>BOUL. ST-JOSEPH, métro Laurier, idéal professionnels, superbe r. de c., 8 1/2 (1,700 p.c.). Reno, vitraux anciens, boiserie chêne, parquet bois, chauffé, eau ch., équipé. 1.500\$. 526-4306 (rép.).</p>	<p>544 CROISSANCE PERSONNELLE</p> <p>ATELIER SUR MESURE 17 JUIN Pour améliorer communication avec soi et les autres et résoudre problèmes de solitude. UOAM, Roger Vallée, psychologue 522-4535.</p>	<p>598 SERVICES DIVERS</p> <p>JOSÉE MARTEL, T.S. Consultation psycho-sociale. Centre de Santé Desormeaux. 355-8222.</p>	<p>695 AUTOMOBILES</p> <p>ACURA INTEGRA RS '92. Excellente cond., 5 v., 43.500 km, 8 pneux. 9.550\$. 939-5423.</p>

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

OUTREMONT-EN-HAUT
Cottage 1974, 13 pièces, 2 foyers, piscine, 575.000\$ 495-3798.

ST-BRUNO Un bijou dans son écrin de verdure. 25.000 p.c., 3 s/bain, 265.000\$ ferme. Pas d'agent. 653-9416.

103 CONDOMINIUMS CO-PROPRIÉTÉS

CHATEAU L'ESPLANADE Joli condo 4 1/2, 2 étages, face montagne, tennis, foyer, 97.000\$. Poss. location 1er sept. 589-6023, 883-3535.

115 EXTÉRIEUR DE MONTRÉAL

MONT ST-HILAIRE - Entre rivière et montagne, cottage 3 c.c., tr. éclairé, cachet, 1.800 p.c. Ter. paysagé, arbres matures, 16.900 p.c. 160.000\$. 446-3857 (soir).

115 EXTÉRIEUR DE MONTRÉAL

STE-FOY, condo 4 1/2 luxueux, 8e, belle vue, bois franc, rangement, gr. balcon, piscine, stat. int., 165.000\$. (418)651-3847.

120 LAURENTIDES

BORD DE L'EAU, bungalow 5 pièces, meublé. Succession. 229-3562.

121 CANTONS DE L'EST

NORTH-HATLEY, Rés. de prestige, 9 ch., beau terrain, 60 pi. plage lac Massawippi, tout rénové. (514)521-6359.

130 MAISONS DE CAMPAGNE

CHARLEVOIX, Baie-St-Paul, Riv. à Saumon (Le Bras), Camp de pêche hivernité, 2 c.c., foyer, 4 acres. 109.000\$. (418)435-3532.

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

2677 LACORDAIRE, grand 5 1/2, haut duplex, 550\$/mois, ensoleillé, paisible, entr. lav./séch., 7 min. métro. 255-2090, 238-3525.

AHUNTSIC Secteur tranquille, haut duplex ensoleillé, 6 1/2, 5 pièces fermées, non-chauffé, entr. lav./séch., 2 balcons 384-6251.

BORDEAUX 3 1/2, propre, clair, près autobus & parc, quartier tranquille. 277-8414 (jr), 334-3403 (sr).

BOUL. ST-JOSEPH, métro Laurier, superbe r. de c., 8 1/2 (1.700 p.c.). Reno, vitraux anciens, boiserie chêne, parquet bois, chauffé, eau ch., équipé. 1.500\$. 526-4306 (rép.).

C.D.N., adj. outremont, ave Lennox, luxueux haut duplex, 6 1/2, moderne, 2 s.b., chauffé. 1.125\$. 737-3189.

ILE DES SOEURS Grand 3 1/2, Pied-à-terre, idéal gens d'affaire, 9 1/2 dans belle victorienne sur 2 étages. Meublé, équipé, chauffé. 1.200\$. 526-9302.

PREs MÉTRO CHARLEVOIX Face parc, 3 1/2 - 365\$, 4 1/2 - 485\$, 5 1/2 - 560\$ (juin - juillet), chauffé, ensoleillé, stat., entr. lav.-séch. 938-3601.

ROME/FLEURY Prés Ahuntsic, 2 x 4 1/2 rénovés, clairs, propres, planchers bois franc. Quartier tranquille, près services. 955-1572.

RSMT - 5 1/2 - HAUT DUPLEX Chauffé, rénové, entr. lav./séch., libre. 585\$. Réf. idéal adultes. 728-2828.

SQUARE ST-LOUIS 3 1/2 chauffé, balcon. 725\$/m. 1er juil. 849-9457.

VERDUN, 6e av., près métro, 3e ét. 5 1/2 rénové, 2 balcons, portes patio. 475\$. 345-0032.

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

LAC SUPÉRIEUR
A 10 min. du Mont-Tremblant
5 1/2, haut de duplex, accès au lac, entrée lavasse-sèche, lave-vaisselle, foyer, 450\$/mois non-chauffé. Tél.: (514)382-5089 soir sem., (819)688-3155 fin de sem.

MAISON VICTORIENNE rénovée, rue St-Hubert, 7 1/2 sur 2 étages, 3 c.c., stat. 1.450\$. 916-7058.

MÉTRO ROSEMONT, Très grand & luxueux 4 1/2, portes françaises, ventilateurs, four encastré, plaque chauffante. Juillet. Personne sérieuse. Références. 575\$/m. 276-5587, 628-9636.

NOUVEAU RSMTs, Triplex détaché Rodrigue, rez-de-ch., 8 1/2 + s.-sol fini, écoles, métro, bus, garage double. Pas d'animaux, 1.200\$/mois. 1er juillet. 444-7639.

OUTREMONT - 7 1/2 CHAUFFÉ
Très calme, poêle/frigo fournis, balcon 274-2266.

OUTREMONT Immeuble tranquille près Bernard + métro, 4 1/2 rez-de-ch. + demi s/sol, tr. propre, serv. conciergerie. 273-0205, 939-4139.

OUTREMONT, 50 Willowdale, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, ascenseurs, chauffé. 849-7061.

OUTREMONT, grands 3 1/2, chauffés, eau chaude, poêle, frigo. Juillet. 545\$. 272-9162 (mess).

OUTREMONT, haut duplex, près U de M, beau 7 1/2 spacieux, 2 s. bain et cuisine rénovées, foyer, garage, 1.800\$ chauffé. 342-7045.

OUTREMONT, près métro, r. de c. de triplex, 9 1/2 (incl. grande pièce, cuis., s.b au s-sol). Tr. propre, grands placards de rangement, boiserie chêne, entr. lav.-séch., chauffage, eau ch., taxes incl. Maison calme. Références exigées. Pour r.v.: 277-9812.

PLATEAU, St-Hubert proche Rachel, Pied-à-terre, idéal gens d'affaire, 9 1/2 dans belle victorienne sur 2 étages. Meublé, équipé, chauffé. 1.200\$. 526-9302.

PREs MÉTRO CHARLEVOIX Face parc, 3 1/2 - 365\$, 4 1/2 - 485\$, 5 1/2 - 560\$ (juin - juillet), chauffé, ensoleillé, stat., entr. lav.-séch. 938-3601.

ROME/FLEURY Prés Ahuntsic, 2 x 4 1/2 rénovés, clairs, propres, planchers bois franc. Quartier tranquille, près services. 955-1572.

RSMT - 5 1/2 - HAUT DUPLEX Chauffé, rénové, entr. lav./séch., libre. 585\$. Réf. idéal adultes. 728-2828.

SQUARE ST-LOUIS 3 1/2 chauffé, balcon. 725\$/m. 1er juil. 849-9457.

VERDUN, 6e av., près métro, 3e ét. 5 1/2 rénové, 2 balcons, portes patio. 475\$. 345-0032.

LA MÉTÉO D'ENVIRONNEMENT CANADA

MONTRÉAL

Aujourd'hui	Ce Soir	Mercredi	Jeudi	Vendredi
max 24	min 9	max 23	10/23	12/25

Températures: MAX / MIN

QUÉBEC

Aujourd'hui	Ce Soir	Mercredi	Jeudi	Vendredi
max 22	min 9	max 23	9/23	11/23

OTTAWA

Aujourd'hui	Ce Soir	Mercredi	Jeudi	Vendredi
max 22	min 10	max 23	9/23	12/23

111 A BEAU PRIX. ACHAT LIVRES Mt et province. - (514)816-6159.

123 ACHAT A DOMICILE LIVRES RÉCENTS & ANCIENS. 274-4659.

ACHAT LIVRES. Littérature, arts, essais... 597-0395, 523-5383.

ACHETONS LIVRES-SERVICE A DOMICILE. 387-8544.

318 MOBILIER DE BUREAU ET ACC.

LIQUIDATION - de 300 bureaux, chaises, filières, neufs/usagés. 685-4051.

Les Aménagements F.B. Inc.

322 APPARELS ÉLECTRO-MÉNAGERS

CUISINIÈRE, couleur amande: 2005 689-0291

506 ARGENT DEMANDÉ OU À PRÊTER

JE PRÊTE A 6% DE 5.000\$ A 250.000\$ SUR 5 ANS si REER immobilisé, fond pension. **AVANCE DE SUITE** 892-7984

Propriétaires!

Logement à louer? Propriété à vendre?

975\$*

* 3 lignes, 3²⁵ par ligne supplémentaire. Samedi seulement: 20% de plus.

Heure de tombée: 14h30 tous les jours

985-3322

Communiquez avec un conseiller publicitaire dès maintenant

Différents forfaits disponibles.

LE DEVOIR

LE DEVOIR

CULTURE

La librairie Gallimard?
 métro St-Laurent, autobus 55,
 métro Sherbrooke, autobus 144,
 à pied, 3700 boul. St-Laurent.

MÉDIAS



Serez-vous du nombre?

Un milliard 700 millions de téléspectateurs. C'est l'audience prévue lors de la finale de la Coupe du monde de football (le soccer, si vous préférez). Serez-vous du nombre?

Paul Cauchon
 Le Devoir

L'événement télévisuel de la saison, de l'année, sinon de la décennie commence demain. Cet événement c'est la Coupe du monde.

Mystère culturel: alors que la planète entière vibrera au rythme du ballon rond, le Canada et les États-Unis sont parmi les très rares pays (une dizaine dans le monde) où le soccer n'est pas le sport numéro un.

Ceux qui se gargarisent des sommes payées pour les Jeux olympiques ou le SuperBowl aux États-Unis devraient faire preuve d'humilité. Avec la Coupe du monde, événement mondial diffusé tous les quatre ans, on entre dans la stratosphère.

La FIFA, la Fédération internationale de football, estime que les 64 matchs de la Coupe du monde auront un auditoire cumulé de 37 milliards de téléspectateurs. On prévoit que pour la seule finale du 12 juillet, 1,7 milliard de téléspectateurs seront au poste. Cela comprend les téléviseurs du fin fond du Malawi.

En 1987, la FIFA avait vendu à un consortium, l'Union européenne de radiodiffusion, les droits des trois Coupes du Monde de 1990 à 1998 pour 344 millions US \$. Mais la

présente Coupe du monde, la dernière du siècle, est considérée comme une aubaine: les droits pour les trois prochaines Coupes ont été achetés par le groupe allemand Kirch pour la somme incroyable de 2,2 milliards US \$. Kirch a l'intention de revendre les droits de diffusion à la pièce aux différentes chaînes des différents pays en empochant des montagnes de billets verts.

Cette situation préoccupe les pouvoirs politiques, qui craignent que le groupe allemand ne fasse affaire avec des chaînes câblées et des chaînes de télé payantes au plus offrant, plutôt qu'avec de gros télédiffuseurs nationaux. C'est un peu comme si Super Ecran achetait les droits sur la Coupe Stanley avec le Canadien, et que Radio-Canada ne pouvait diffuser les finales.

Pour donner une idée de l'enjeu, la ministre de la Jeunesse et des Sports de France faisait appel la semaine dernière dans les pages du *Monde* à «l'éthique de responsabilité» du «mouvement sportif international» pour éviter la dérive télévisuelle qui consisterait à «priver toute une partie du public d'un événement qui est constitutif d'une identité, d'une culture, d'un imaginaire». Rien de moins.

Au Québec, c'est RDS, le Réseau des sports, qui a acheté les droits de diffusion, en collaboration avec TSN. RDS en sera à sa 3e Coupe du monde. La finale en 1994 avait attiré 738 000 téléspectateurs sur nos ondes, selon Nathalie Moreau de RDS.

RDS diffusera les 64 parties du tournoi, qui commencent demain. Les deux tiers des parties seront accompagnées de descriptions des équipes de la télévision française et 23 parties seront commentées par des équipes québécoises, dont le duo Claudine Douville et Jean Gounelle. Les images seront fournies par la chaîne câblée Eurosport.

RDS s'installe pendant un mois à l'Hippodrome de Montréal, d'où l'on commentera en direct et on peut accueillir de 500 à 1000 personnes autour d'une douzaine d'écrans géants. Objectif: créer une fête continue, particulièrement avec les communautés ethniques de Montréal.

La chaîne ne voulait pas divulguer hier le prix payé pour la diffusion des parties mais Mme Moreau ajoute que la FIFA récoltera au Canada 177 millions en droits divers (droits de télévision, mais aussi droits sur l'image, sur la vente de produits, etc.).

La fin du monde sera à 6 heures.
 L'automne prochain TQS (Télévision Quatre Saisons) revêt sa grille-horaire au complet et *La fin du monde* est à sept heures sera maintenant diffusé à 18h. On suppose que le titre de l'émission sera modifié!

La fin du monde sera également présentée quotidiennement en reprise à 22h. TQS entend ainsi améliorer l'écoute d'une émission qui possède un noyau de fans très fidèle mais qui, de l'avis de plusieurs observateurs, mériterait d'être plus écouté. On veut également éviter de se battre contre *Virginie* à Radio-Canada à 19h, et on se doute bien que TVA proposera cet automne des produits forts à 19h.

Il est tout de même frappant de constater que *La fin du monde* entrera directement en compétition avec les télé-journaux dits sérieux des autres stations. Mais la direction de TQS définit *La fin du monde* comme une émission d'humour d'abord.

Il est intéressant de noter que l'émission avait fait l'objet d'une plainte au Conseil de presse du Québec à la suite d'un reportage d'Isabelle Maréchal qui, en septembre dernier, s'était introduite dans une salle d'urgence d'hôpital sous une fausse identité et avec une caméra cachée. Une infirmière de l'hôpital avait porté plainte pour «manque d'éthique et d'intégrité professionnelle».

TQS s'était défendu en faisant valoir que la mission de l'émission n'était pas l'information mais bien l'humour, et donc que cette plainte ne relevait pas du conseil.

Le Conseil de presse a acheté cet argument et il a rejeté la plainte. Mais dans sa décision, rendue vendredi dernier, le conseil «ne peut que s'inquiéter, écrit-il, de la confusion que le reportage en cause peut créer à l'antenne, compte tenu de sa similitude avec les procédés journalistiques, d'autant plus que la chroniqueuse, Mme Isabelle Maréchal, est toujours membre de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec».

Beau débat, en effet, qui montre que l'émission continue de déranger et de remettre en question notre vision de l'information.

pcauchon@ledevoir.com

THÉÂTRE

Exceptionnellement, la chronique fait relâche cette semaine. Elle sera de retour mardi prochain.

Controverse autour des droits d'auteur

Les journalistes se sentent exclus de COPIBEC

La société de gestion des droits de reproduction a été créée sans leur apport

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
 LE DEVOIR

La toute nouvelle société de gestion collective des droits d'auteurs, COPIBEC, fait ses premiers pas dans la controverse alors que les associations de journalistes contestent leur «exclusion» du processus de création de la société, dont le mandat est de veiller à ce que soient perçues les redevances reliées à la photocopie tant de livres que d'articles de journaux ou de magazines.

COPIBEC, une toute nouvelle société de gestion collective des droits de reproduction, est officiellement en activité depuis le 1^{er} avril dernier. Ont participé à sa création l'Union des écrivains du Québec (UNEQ), sensible à cette réalité depuis près d'une quinzaine d'années, et l'Association nationale des éditeurs de livres (ANEL). Sa mission est d'enrayer les pratiques de photocopie illégales, largement pratiquées dans l'ensemble de la société, tant de manière individuelle que dans les entreprises, du côté institutionnel et privé.

COPIBEC, qui n'existe donc que depuis deux mois et qui prévoit recueillir en redevances quelque 4,5 millions de dollars pour le présent exercice, annonçait hier sa ferme intention de s'attaquer au secteur privé, en priorité les secteurs pharmaceutiques et bancaires, où l'usage du photocopieur est semblé-il pratique courante.

Droit de parole

Si les journalistes, qu'ils soient professionnels ou indépendants, se rallient tout à fait aux visées de la nouvelle société, ils déplorent toutefois la mise sur pied de COPIBEC, dont ils ont été entièrement exclus, estiment-ils. «Il est clair que nous sommes devant un fait accompli. On nous propose de prendre le train, mais une fois en marche», déplorait hier le président de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec, Michel C. Auger, reflétant également l'opinion de la Fédération des journalistes indépendants du Québec (AJIQ).

Le conseil d'administration de COPIBEC est actuellement composé de trois membres

de l'UNEQ, trois membres de l'ANEL, et quatre sièges restent à combler. Les membres fondateurs de COPIBEC — auteurs et éditeurs — ont jugé qu'il serait plus efficace et plus rapide de procéder immédiatement à la création de la société plutôt que d'attendre que associations d'éditeurs de journaux et syndicats de journalistes s'entendent entre eux sur le mode de distribution idéal concernant le secteur des journaux.

«Nous avons laissé quelques sièges vacants justement pour aller chercher ces représentants-là», expliquait hier Hélène Messier, directrice générale de COPIBEC. Je pense que les journalistes auraient voulu être intégrés dans le processus de négociation bien qu'ils soient déjà à table ce matin, mais ça n'a pas été possible dans le temps. Les journalistes contestent les «vagues promesses de transparence [qui] remplacent les engagements concrets», et exigent d'être partie prenante de la création et des actions de la société dans l'immédiat.

Souhait de la ministre

De passage à Montréal hier, la ministre de la Culture et des Communications, Louise Beaudoin, s'est retrouvée au centre de cette rixe alors qu'elle célébrait l'avènement de la future Grande Bibliothèque du Québec dans le Quartier latin. Rappelons que le gouvernement du Québec verse près de deux millions de dollars par l'entremise d'engagements envers COPIBEC et à cause de ses pratiques ministérielles et institutionnelles de photocopie. «Mais COPIBEC est un organisme sans but lucratif, a rappelé Mme Beaudoin. Ce n'est pas un organisme gouvernemental. Mais je souhaite que COPIBEC soit élargi au-delà des membres fondateurs que sont l'ANEL et l'UNEQ pour réaliser un véritable partenariat avec tous les joueurs, y compris les journalistes et les associations d'éditeurs de journaux.»

Actuellement, l'action de COPIBEC est principalement dirigée vers le «photocollage» de livres, la pratique s'étendant

aux journaux étant très peu documentée. L'on sait toutefois que les photocopies des ministères fédéraux proviennent à 47 % des périodiques et à 16 % des journaux. «En admettant que certains périodiques sont de nature littéraire, c'est quand même bien plus de 50 % des documents reproduits qui relèvent du travail journalistique», soutient la FPJQ.

Assaut dirigé vers le privé

COPIBEC — et précédemment l'Union des écrivains du Québec — a conclu au fil des ans une série d'ententes et distribué des licences principalement dans le milieu institutionnel. Ainsi, l'an dernier, le service des droits de l'UNEQ avait perçu en droits de reprographie quelque trois millions de dollars, allant à l'encontre de cette activité de «piratage» qui contrevient à la Loi canadienne sur le droit d'auteur, et est donc passible de poursuite en justice.

Des licences ont été négociées avec le gouvernement du Québec et le fédéral, de même qu'avec d'autres sociétés de gestion d'œuvres québécoises au Canada et à l'étranger. Les institutions d'enseignement — au primaire et au secondaire, les ententes rapportaient l'an dernier près d'un million de dollars — constituent l'un des lieux où la photocopie est la plus fréquente.

COPIBEC, dont l'action se dirigera dès l'automne vers l'entreprise privée, compte engager en septembre du personnel dont le rôle sera principalement de solliciter le secteur privé, l'informant d'abord du rôle de la société, le conviant ensuite à conclure des ententes pour perception future des droits. Les secteurs pharmaceutiques et bancaires, de même que les centres de photocopie privés, sont les prochaines «cibles» de COPIBEC qui n'hésitera pas à se servir de la menace judiciaire pour convaincre le secteur privé d'emboîter le pas au public.



Michel C. Auger

À l'occasion de son centième anniversaire de naissance

L'Espagne redécouvre Garcia Lorca

Madrid (AFP) — Le centenaire de la naissance de Federico Garcia Lorca donne à l'Espagne l'occasion de redécouvrir le plus universel de ses écrivains du XX^e siècle.

Depuis la publication en juillet 1928 du *Romancero gitano*, un «exemple génial de poésie élaborée avec du matériel commun qui recrée une Andalousie mythique», selon le critique littéraire Miguel Garcia Posada, Lorca est devenu un des écrivains les plus renommés de son époque.

La célébrité ne l'a jamais quitté: ses pièces de théâtre continuent d'être interprétées, ses livres sont réédités et traduits régulièrement et l'apparition régulière d'un inédit, lettre ou poème, constitue toujours un événement.

Sa vie — son amitié avec Dali, Buñuel et tous les grands poètes de sa génération, ses voyages à Cuba, en Argentine ou à New York, ses dons pour la musique ou la peinture, ses prises de position constantes en faveur des plus défavorisés — et sa fin tragique, fusillé par les troupes franquistes à Grenade au début de la guerre civile espagnole, en août 1936, n'ont fait qu'ajouter à la légende.

«Son assassinat, qui en a fait un martyr du fascisme, a eu beaucoup d'influence sur la diffusion de son œuvre», estime Garcia Posada, responsable de la plus récente édition des œuvres complètes du poète.

«Mais plus de 50 ans après sa fin misérable dans un ravin de Grenade, la grandeur

de son œuvre et le prestige du poète restent énormes», ajoute-t-il.

Avec la célébration du centenaire de sa naissance, Federico Garcia Lorca est cette année omniprésent en Espagne: à Grenade, avec un congrès international inauguré par Antonio Tabucchi, à Fuente Vaqueros, son village natal, proche de Grenade, qui sera l'épicentre des festivités le 5 juin, ou encore à Madrid, où une grande exposition lui sera consacrée au musée Reina-Sofia.

Diverses célébrations seront également organisées dans de multiples villes d'Espagne et dans plusieurs pays étrangers.

Ses œuvres — même quelques rares bijoux comme *El Paseo de Buster Keaton*, divertissement écrit avant la gloire — seront représentées partout en Espagne, et divers tournages ont commencé sur l'homme ou basés sur son œuvre, tels le film *De Granada a la Luna*, un scénario inédit de Lorca auquel participent Imperio Argentina et Enrique Morente, ou une nouvelle version de *Yerma* avec Juan Echanove et Aitana Sanchez-Gijon.

Pourtant, rien ne pourra exprimer l'imminence de la créativité de Garcia Lorca, décrit par l'Irlandais Ian Gibson, l'auteur de la biographie la plus reconnue du poète, comme «un des êtres artistiquement les plus doués de tous les temps».

Depuis la première représentation de Ma-

riana Pineda le 24 juin 1927, avec des costumes dessinés par Salvador Dalí et l'actrice Margarita Xirgu en vedette, le théâtre de Garcia Lorca n'a cessé de rester vivant.

Parallèlement au message social des principales œuvres de Garcia Lorca — *Yerma* ou *La casa de Bernarda Alba* —, le caractère folklorique de ses pièces est souvent mis en lumière, comme par Carlos Saura dans *Bodas de sangre*, qui a souvent soulevé les critiques des exégètes les plus purs du poète et dramaturge.

«Landalousisme de Garcia Lorca est seulement anecdotique», affirmait récemment le neveu de l'écrivain, président de la Fondation Garcia-Lorca, Manuel Fernandez Montesinos. «Certains ne veulent voir en Garcia Lorca que la pointe de l'iceberg. Sa vie et son œuvre sont une mosaïque complexe», rappelait-il.

Les dernières œuvres de Garcia Lorca — *Poeta en Nueva York* (1940), *Los Sonetos del Amor oscuro* (inachevés) ou le drame *El Público* (1930), difficile à mettre en scène — montrent un virage définitif de l'auteur, abandonnant les formes traditionnelles d'expression pour entamer un travail plus complexe.

Une nouvelle étape de sa carrière artistique qui restera à jamais brisée à 38 ans, en pleine maturité créatrice, par les fusils des soldats franquistes de Grenade.



Federico Garcia Lorca

Leurs archives disponibles pour le grand public

La Comédie-Française et l'Odéon sur le Net

Les deux grands théâtres parisiens ouvrent un site sur Internet et saisissent cette occasion pour mettre leurs archives à la disposition du public

ANNIE KAHN
 LE MONDE

Théâtre et Internet faisaient jusqu'à présent relativement mauvais ménage. Très peu de sites sont consacrés à cet art, que ce soit en France ou à l'étranger. La mise en ligne à deux semaines d'intervalle des services du Théâtre national de l'Odéon (le 15 mai) puis de la Comédie-Française (le 1^{er} juin) est donc un événement. D'autant que ces deux «institutions» ne sont pas tombées dans le piège de la constitution d'un site promotionnel ou commercial pur.

Conseillés l'un par les équipes du Métafort d'Aubervilliers et l'autre par Havas Interactive, ils ont également saisi cette occasion pour mettre une partie de leurs archives à la portée du public.

À l'Odéon, la banque de données recensant les 8500 documents de la Bibliothèque Jean-Louis Barrault sera consultable sur Internet dès la fin de l'année. Cette bibliothèque — créée en 1995, spécialisée dans l'histoire du théâtre, les techniques théâtrales, etc. — contient 6000 livres (dont les deux tiers ont appartenu à Jean-Louis Barrault et Madeleine Renaud). Les archives conservées depuis 1983, comprenant des photos de spectacles, des documents sonores et des vidéos y sont également répertoriées. Ils continueront de n'être consultables que sur place, mais leur repérage pourra se faire à distance. En outre, de nombreuses pages sont consacrées aux œuvres actuellement en représentation, à

leurs auteurs, aux acteurs, metteurs en scène. Les dossiers de presse sont désormais accessibles à tous. Prochainement, des dossiers pédagogiques réalisés avec des lycées parisiens seront aussi mis en ligne. Le site permet bien évidemment de réserver ses places, mais pas de les payer. Il faut donc continuer d'envoyer classiquement son chèque par la poste pour confirmer sa réservation.

Même réticence quant à la fiabilité des modes de paiement sécurisés sur le site de la Comédie-Française, sur lequel on peut aussi réserver ses places ou commander des objets de la boutique. Ce site accorde également un large espace à la culture théâtrale. On y trouve de nombreuses informations sur les spectacles en cours, mais aussi sur la vie de la maison de Molière, son histoire, sa troupe, les sociétaires. Des documents de la «bibliothèque-musée» du théâtre, photos, crayonnés de costumes,

EN BREF

La Bibliothèque nationale survivra

(Le Devoir) — La Bibliothèque nationale du Québec, sise rue Saint-Sulpice, ne sera pas annexée à la Grande Bibliothèque du Québec, dont la construction est prévue sur l'actuel site du Palais du commerce, en plein cœur du Quartier latin. De passage à Montréal hier pour souligner le choix du site — l'annonce en avait été faite la semaine dernière —, la ministre de la Culture et des Communications, Louise Beaudoin, a affirmé que deux propositions étaient à l'étude pour déterminer l'utilité future de l'édifice de la BNQ, rue Saint-Denis. Une maison de la lecture et du livre regroupant toutes les associations reliées au milieu du livre de même qu'une vocation de conservation du livre rare seront examinées.

Expositions au Gésu

(Le Devoir) — Depuis le 6 juin, le Centre de créativité des salles du Gésu propose trois nouvelles expositions-solos. Les treize tableaux qu'expose Kathleen Fitzbach sous le thème *Solo en si* pourraient inspirer une chanson à ceux et celles qui se mettent à leur écoute, suivant ce que souhaite l'artiste qui recherche en tout l'émotion (jusqu'au 27 juin, salle Jean-Claude Sawyer). Les deux autres expositions peuvent être vues jusqu'au 25 juillet. Denise Guay, qui avait déjà donné un ensemble d'œuvres (*États d'âme*) revient cette année, dans le hall du Gésu, avec ses *Mémoires de vacances*, en seize petits tableaux s'inspirant de «quelques explorations dans des régions où l'homme n'avait rien orchestré». Quant à Peter Hoffer, il offre *Birdgathering* (salle Jacques-Custeau) que complète une série de huit tableaux intitulée *Colourfield*.

Un Tony pour Art

(AP) — La pièce de Yasmina Reza sur la valeur perçue d'une œuvre abstraite et sur la franchise entre amis, *Art*, a reçu dimanche soir le prix Tony de la meilleure production de la saison, à Broadway. Créée à Paris, jouée à Montréal au Théâtre du Rideau vert, en 1996, *Art* a décroché ce seul trophée, mais devançant *The Beauty Queen of Leenane* qui a par ailleurs valu des prix aux actrices Marie Mullen et Anna Mahan. Garry Hynes a été la première femme à gagner le Tony de la mise en scène, pour *Beauty Queen*. Anthony LaPaglia a été le meilleur acteur pour son jeu dans *A View from the Bridge*, d'Arthur Miller, qui a également reçu le prix pour la reprise d'une classique. *Lion King* a été couronné au titre du spectacle musical et *Ragtime*, produit par Livent, de Toronto, a reçu quatre Tony dont celui du scénario.

Trop d'impôt pour les Stones...

(AFP) — Les Rolling Stones ont annulé le volet britannique de leur tournée mondiale de cet été en raison de modifications récemment introduites dans le code des impôts qui leur coûteraient des millions de dollars s'ils se produisaient en Grande-Bretagne. Le légendaire groupe britannique a fait savoir au journal *Times* que s'il avait maintenu son programme de quatre concerts au Royaume uni en août, l'ensemble de la partie européenne de la tournée, qui a débuté le 22 mai à Berlin, se serait traduit par une perte financière. Les Rolling Stones estiment, en effet, que la facture fiscale en Grande-Bretagne se serait élevée à 27 millions \$. Le chanteur du groupe, Mick Jagger, qui répète actuellement à Munich, a déclaré que cela avait été «une décision très difficile à prendre», mais qu'il aurait été «stupide» d'agir autrement. Le chanteur a expliqué qu'il était personnellement prêt à «encaisser le coup» qu'aurait représenté de telles pertes. «Mais je ne suis pas le seul en cause. Une tournée mondiale des Rolling Stones est un projet de deux ans et il y a plus de 200 personnes à y être impliquées». Mick Jagger a ajouté que la décision d'annuler le volet britannique avait davantage été motivée par des considérations d'ordre économique que politique. D'autres groupes musicaux britanniques s'apprentent également à refuser de donner des concerts dans leur pays, des Spice Girls à Elton John, en passant par Oasis.